

ANNEE 2004

**LA LUNE, APPROCHE SCIENTIFIQUE
ET SYMBOLIQUE,
INFLUENCE SUR LES VÊLAGES**

THESE

pour le

DOCTORAT VETERINAIRE

présentée et soutenue publiquement
devant

LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

le

par

Marie-Lise BEAU

Née le 11 avril 1973 à Argenton-sur-Creuse (Indre)

JURY

Président : M.

Professeur à la Faculté de Médecine de Créteil

Membres

Directeur : Mme Françoise QUINTIN-COLONNA

Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Assesseur : M. Jean-Marie MAILHAC

Maître de Conférences à l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

A notre jury de thèse

à

Monsieur le professeur

de la faculté de Médecine de Créteil

qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.

Hommage respectueux.

à

Madame le Professeur Françoise QUINTIN-COLONNA

Service d'Immunologie Animale et Comparée, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Qui nous a fait l'honneur d'accepter de diriger ce sujet de thèse,

Pour son soutien, sa disponibilité et sa gentillesse,

Nos remerciements les plus sincères et les plus chaleureux.

à

Monsieur le Maître de Conférences Jean-Marie MAILHAC

Service de Pathologie Chirurgicale, Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Qui nous a fait l'honneur de participer à notre jury de thèse.

Qu'il soit assuré de notre gratitude.

REMERCIEMENTS

à

Mes Parents,

Pour leur soutien sans faille, tout au long de mes études.

à

Philippe,

Pour sa patience et sa mansuétude durant ces longues heures de recherches et de rédaction.

à

Anne, Isabelle et Christelle,

Pour leur aide et leur amitié complice tout au long de ma scolarité et encore aujourd'hui.

REMERCIEMENTS

à

Gilles CHODKOWSKI, Docteur Vétérinaire à Aigurande (Indre)

à

Peter KLINCK, Docteur Vétérinaire à Ahun (Creuse)

à

Daniel FABIE, Docteur Vétérinaire à Villefranche de Rouergue (Aveyron)

au

Bureau des Longitudes
3, rue Mazarine
75006 PARIS

à

L'Observatoire de Paris
Bureau des longitudes
61, avenue de l'Observatoire
75014 PARIS

pour toute l'aide qu'ils ont eu la gentillesse de m'apporter.

LA LUNE, APPROCHE SCIENTIFIQUE ET SYMBOLIQUE, INFLUENCE SUR LES VELAGES

BEAU Marie-Lise

Résumé :

Tout d'abord, une étude bibliographique rappelle les principales caractéristiques astronomiques et physiques de la Lune, de plus, elle définit et détaille l'ensemble des symboles qui lui sont associés. Cette étude recense également plusieurs travaux sur l'influence de la lune sur le comportement humain et sur le déclenchement des accouchements.

Ensuite, une étude bibliographique des pratiques culturelles et religieuses, liées à la Lune, à travers différentes civilisations permet de mieux appréhender les pouvoirs attribués à notre satellite, et ainsi de mesurer l'imprégnation culturelle et rituelle de l'inconscient collectif.

Enfin, une étude statistique, a consisté à analyser la répartition des vèlages observés en fonction des phases des différents cycles lunaires. Le test du Chi² a été utilisé pour interpréter les résultats obtenus.

Mots-clés : Astronomie – Lune – Cycles – Symbolisme – Rites – Religions – Civilisations -Vèlages

Jury :

Président : Pr.

Directeur : Pr. QUINTIN-COLONNA

Assesseur : Dr. MAILHAC

Adresse de l'auteur :

Marie-Lise BEAU

La Bouyssilie

12200 SANVENSA

**THE MOON, SCIENTIFICAL,
AND SYMBOLICAL APPROACH,
INFLUENCE ON CALVING.**

BEAU

Marie-Lise

Summary :

First, a bibliographic study summarizes the main astronomical and physical characteristics of the Moon, and define it as a symbol.

This study also describes several experimental studies based upon moon influence on human behaviour and births.

Then, a bibliographic study of religious and cultural practices, which are bound up with moon, in different civilizations, allows us to understand the powers allocated to our satellite and like this to mesurate the collective unconscious' ritual and cultural impregnation.

At least, a statistic study consists in the analysis of the calving's distribution in accordance with lunar cycles. We used the Chi2 test to explain our results.

Key-words : Astronomy - Moon - Cycles - Symbolism - Rites - Religions –
Civilizations - Calving

Jury :

President : Pr.

Director : Pr. QUINTIN-COLONNA

Assessor : Dr. MAILHAC

Author's adress :

Marie-Lise BEAU

La Bouyssilie

12200 SANVENSA

TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u>	p 11
<u>I- APPROCHE SCIENTIFIQUE DE LA LUNE</u>	p 13
<u>I-1- Distance, taille et masse</u>	p 13
<u>I-2- Mouvements lunaires</u>	p 13
<u>I-2-1) Révolutions</u>	p 14
@Ellipsité de l'orbite.....	p 14
@Révolution synodique.....	p 14
@Révolution sidérale.....	p 14
@Révolution draconitique.....	p 14
<u>I-2-2) Rotation</u>	p 15
<u>I-3- Influence de la lune sur la terre</u>	p 15
<u>I-3-1) Action sur les marées</u>	p 16
<u>I-3-2) La lune et les phénomènes météorologiques</u>	p 16
<u>I-4- Influence de la lune sur les êtres vivants</u>	p 17
@Lune et cycles biologiques.....	p 17
@Lune et comportements humains.....	p 17
@Lune et accouchements.....	p 20
<u>I-5- Hypothèses biophysiques des modalités d'action de la Lune</u>	p 23
<u>I-5-1) Forces de gravitation</u>	p 23
<u>I-5-2) Champs électromagnétiques</u>	p 23
<u>I-5-3) Théorie des marées biologiques</u>	p 23
<u>II- LE SYMBOLE LUNAIRE</u>	p 25
<u>II-1- Caractéristiques</u>	p 25
@Caractère ouranien.....	p 26
@Rayonnement.....	p 26
@Cycles lunaires.....	p 27
@Actions sur la Terre.....	p 27

<u>II-2- Symbolisme de la lune</u>	p 27
@Instrument de mesure du temps.....	p 27
@Magna Mater.....	p 28
@Mort et résurrection.....	p 28
@Connaissance indirecte.....	p 28
@Aspect néfaste.....	p 28
<u>II-3- La lune et le verbe</u>	p 29
<u>II-3-1) Etymologie</u>	p 29
@Le temps qui passe.....	p 29
@Aspect féminin.....	p 29
@Aspect néfaste.....	p 29
@Connaissance indirecte.....	p 30
<u>II-3-2) Littérature et poésie</u>	p 30
@Le temps qui passe.....	p 30
@La divinité féminine.....	p 30
@Le culte de la fécondité.....	p 31
@La connaissance indirecte.....	p 31
@La mort et la résurrection.....	p 31
@Aspect néfaste.....	p 31
<u>III- LE SYMBOLISME LUNAIRE AU SEIN DES CIVILISATIONS</u>	p 33
<u>III-1- La lune support de la chronologie</u>	p 33
<u>III-1-1) La lune et le calendrier</u>	p 33
<u>III-1-2) La lune et les jours fériés</u>	p 36
<u>III-2- La lune, mère universelle</u>	p 37
<u>III-2-1) Les cultes de la lune mère</u>	p 38
<u>III-2-2) Croyances et rites</u>	p 41
@Lune et fécondité.....	p 42
@Les accouchements.....	p 43
@La lune, mère nourricière.....	p 44
<u>III-3- Mort et résurrection</u>	p 47
<u>III-3-1) La mort</u>	p 47
<u>III-3-2) La résurrection</u>	p 47

<u>III-3-3) Lieu de séjour des âmes</u>	p 48
<u>III-4- La Connaissance indirecte</u>	p 49
<u>III-4-1) Astrologie</u>	p 49
<u>III-4-2) Magie</u>	p 52
<u>III-4-3) Alchimie</u>	p 56
<u>III-4-4) Sorcellerie</u>	p 57
<u>III-4-5) Aspects néfastes</u>	p 61
<u>IV ETUDE DE L'INFLUENCE DE LA LUNE SUR LES VÊLAGES ET LES NAISSANCES</u>	p 63
<u>IV-1 Données expérimentales</u>	p 63
<u>IV-1-1) Naissances humaines</u>	p 63
<u>IV-1-2) Vêlages</u>	p 63
<u>IV-1-3) Analyse des informations</u>	p 63
<u>IV-1-4) Contrôles</u>	p 64
<u>IV-2- Influence du cycle synodique</u>	p 65
<u>IV-2-1) Ensemble du cycle</u>	p 65
<u>IV-2-2) Lune croissante et lune décroissante</u>	p 68
<u>IV-2-3) Quartiers lunaires</u>	p 69
<u>IV-3 Influence du cycle sidéral, position d'apogée et de périgée</u>	p 71
<u>IV-4- Influence du cycle draconitique</u>	p 73
<u>IV-4-1) Position par rapport à l'écliptique</u>	p 73
<u>IV-4-2) Mouvements ascendants et descendants</u>	p 76
<u>CONCLUSION</u>	p 79
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	p 81

INTRODUCTION

Lors de notre pratique en clientèle rurale, nous entendons fréquemment les agriculteurs -de tous âges-, mais aussi nos confrères, nous annoncer une surabondance de travail parce que la Lune est pleine, ou bien qu'elle est en phase croissante et que cela va provoquer une explosion de vêlages...

Les semaines de pleines Lunes, les gardes de nuit et de week ends ne sont pas très prisées...

Ayant eu l'occasion d'exercer dans l'Indre, en Creuse, dans la Mayenne et enfin en Aveyron, l'évidence est toujours la même: la Lune aurait une influence sur le déclenchement des mises bas.

Nous en sommes venus à observer, plein d'appréhension le profil de notre satellite, lors de nos nuits de garde. Nous avons maintes fois essayé de prédire notre activité en fonction des phases lunaires, sans parvenir à un résultat fiable. Je n'exerce que depuis peu et mon étude n'intéressant qu'un petit nombre de cas n'est sans doute pas significative.

Les informations recueillies auprès de clientèles de différents cabinets n'ont fait qu'augmenter notre incertitude. En effet si une grande majorité pense que la pleine lune favorise les naissances, pour d'autres, les mises bas se produiraient plutôt lors des changements de phase lunaire (nouvelle et pleine lune, quartiers...). Enfin pour une minorité, la lune n'aurait aucun effet.

De plus, la tradition populaire veut que les naissances, humaines et animales, soient très influencées par la position de la lune. On retrouve cette idée dans de nombreux corps de métiers liés aux naissances mais aussi pour ceux liés à la psychiatrie et au social en général... Force est de constater que dans notre profession les jours -et les nuits- se suivent et ne se ressemblent pas, il existe des périodes, de durée très variable, d'intense activité alternant avec des trêves de calme relatif.

Il nous apparaît néanmoins facile de vérifier la répartition de ces fluctuations en fonction des phases lunaires. De nombreux éleveurs tiennent en effet des relevés précis des dates de vêlages de leurs animaux. Grâce à l'aide du Docteur vétérinaire Gilles Chodkowski, il nous a été possible de consulter les registres de plusieurs dizaines d'exploitations et ce, sur plusieurs années.

L'interprétation de ces données n'a pas été aussi aisée que l'on aurait pu le croire.

La lune est, d'un point de vue astronomique une planète d'une extrême complexité, qui a de tous temps mobilisé l'élite des mathématiciens et des astronomes pour en comprendre le fonctionnement (8, 42). La pensée humaine est, elle aussi, très complexe, intégrant le savoir et les croyances de nos ancêtres les plus lointains.

L'hypothèse d'une action de la lune sur les êtres vivants est un concept très ancien. A. LIEBER et J. AGEL (33) citent le médecin juif MAIMONIDE (1204), le philosophe Francis BACON (1616), le physicien Robert BOYLE (1691), qui l'avaient déjà envisagée. E. MOZZANI (38) nous rappelle que, plus récemment, Charles DARWIN écrivait " L'homme est assujéti, comme les autres mammifères, les oiseaux et même les insectes, à cette loi mystérieuse selon laquelle certains processus normaux, tels la naissance, le développement , et la durée de certaines maladies, suivent une périodicité lunaire(...)".

Pourtant, encore à l'heure actuelle, cette hypothèse n'est ni vérifiée avec certitude, ni totalement obsolète.

Le but de cette étude est de faire le point sur le phénomène Lune. Une approche chronologique n'a pas été retenue car elle aurait eu l'inconvénient d'éliminer toute possibilité de raisonnement scientifique. Une étude purement scientifique, aurait, quant à elle négligé de nombreux aspects, en particulier la place que notre satellite tient dans la pensée humaine.

C'est pourquoi la première partie s'attache à comprendre la physique de la lune. Si cette approche est extrêmement simpliste, notamment sur les mouvements de la lune, elle permet d'en apprécier les principales caractéristiques, qui seront évoquées au dernier chapitre. Dans un deuxième temps, en partant de généralités sur le symbole Lune, nous essaierons d'en comprendre la place, à la fois dans l'histoire et dans la pensée humaine. Enfin à partir d'une étude statistique sur les naissances, la dernière partie tentera de répondre à la question "Y a t il un effet lune?".

En abordant un tel sujet, nous nous retrouvons à la frontière entre deux modes de raisonnement très différents. D'une part, une pensée intuitive, qui relève du domaine de l'imaginaire et de l'impalpable, de l'autre la pensée logique, fondée sur l'expérience quantifiable et reproductible. S'il peut paraître vain de réunir ces deux mondes, que l'on peut qualifier de parallèles, le but de cette étude est de savoir s'ils ont un autre point commun que la pensée humaine.

I- APPROCHE SCIENTIFIQUE DE LA LUNE

Avant d'étudier le symbolisme de la lune et les croyances qui lui sont associées, il est nécessaire de bien connaître sa description physique. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'entrer dans des détails d'astronomie, mais de rappeler un savoir déjà connu depuis la plus haute antiquité. Cette connaissance, issue de l'astrologie, était une nécessité d'alors, ne serait-ce que pour l'établissement des calendriers. Ce n'est guère qu'à partir de NEWTON (1643-1727), que l'astronomie moderne s'épanouira (8, 33, 42) en se démarquant de l'astrologie qui ne conservera que son rôle divinatoire, associée à l'alchimie (PARACELSE), la magie (ALBERT), et la sorcellerie (33).

I-1- Distance, taille et masse

La meilleure façon de décrire un élément est de le quantifier. F. LINK (35) rappelle que les premières manières de déterminer la distance de la Terre à la Lune reposaient sur des méthodes trigonométriques, en réalisant des mesures sur la position zénithale de la Lune en deux points les plus éloignés possibles, par exemple Greenwich/Cap de Bonne Espérance. A l'heure actuelle et grâce aux réflecteurs lasers déposés sur la Lune par les missions russes et américaines, cette distance est connue à dix centimètres près: elle varie de 356.000 à 406.700 km, soit 60.3 rayons terrestres; cette variation résultant de l'ellipsité de l'orbite de la Lune (8). Toutefois, avant d'encenser les miracles de la technologie moderne, il faut reconnaître qu'HIPPARQUE en 161 av. JC avait estimé la distance de la Terre à la Lune à environ 60 rayons terrestres (42).

Connaissant la distance qui nous sépare d'elle, il est facile, au vu de son diamètre apparent de connaître son diamètre réel qui représente 0.27 fois le diamètre de la Terre, soit 3.476,4 km.

C'est aussi également à partir de la distance Terre-Lune que l'on peut calculer sa masse, en application de la loi gravitationnelle de NEWTON, qui indique que deux corps s'attirent à proportion de leur masse et à l'inverse du carré de la distance qui les sépare. On obtient ainsi une masse 81 fois moins élevée que celle de la Terre, ce qui explique la faible pesanteur qui y règne, six fois plus faible que sur la Terre (8, 35).

Le point le plus important à retenir est que la lune est, malgré sa petite taille, le corps céleste le plus proche de la Terre. Or les forces physiques s'exercent avec d'autant plus d'intensité que la distance qui les sépare est faible. De tous les objets célestes c'est donc la Lune qui aura l'action la plus forte sur les phénomènes terrestres (8).

I-2- Mouvements Lunaires

La Lune effectue de nombreux mouvements, soit en tournant autour de la Terre, soit en oscillant autour de son axe. Nous n'évoquerons ici que ceux qui nous intéressent pour la suite de notre étude, à savoir révolutions et rotation.

I-2-1) Révolutions

La révolution est le mouvement que décrit la Lune autour de la Terre. Si, ce mouvement, facile à observer, paraît simple, il est en fait extrêmement complexe.

@Ellipsité de l'orbite :

En tournant autour de la Terre, la Lune décrit une ellipse et par conséquent s'approche et s'éloigne alternativement. A son point le plus proche appelé périhélie (environ 350.000 km), sa vitesse de déplacement est plus grande qu'en aphélie, point le plus éloigné (environ 400.000 km), où sa vitesse est selon la deuxième loi de Kepler, moins rapide (8).

@Révolution synodique :

La conséquence la plus visible de la révolution de la Lune autour de la Terre est l'apparition des différentes phases lunaires. Ces phases correspondent en fait à l'alignement des trois corps célestes: Soleil, Terre, Lune à un instant donné (8, 35).

La succession des phases lunaires dont le début est fixé à la nouvelle Lune, constitue le mois synodique lunaire et dure 29,531 jours. C'est cette durée qui a été retenue dans les calendriers de type lunaire. Elle n'est pas commensurable avec la durée de révolution de la Terre autour du Soleil qui est de 365,24 jours. Pour qu'une même phase lunaire se retrouve à la même place dans le calendrier solaire, il faut un cycle de dix-neuf ans (8, 35) :

$$235 \times 29,53 = 19 \times 365,24^*$$

* le calcul est le suivant:

Nombre d'années solaires (19) multiplié par la durée de l'année solaire (365,24) est égal au nombre de lunaisons (235) multiplié par la durée de la lunaison (29,531)

C'est ce qu'avait trouvé Méton en 433 av. JC (47).

@Révolution sidérale :

Si la durée de la révolution synodique est de 29,531 jours, en réalité le temps que met la Lune à faire le tour de la Terre est un peu moins long. La différence de durée entre ces deux périodes provient du fait que, pendant que la Lune accomplit sa révolution autour de la Terre, cette dernière tourne autour du Soleil.. Comme la position synodique est la résultante de l'alignement de la Lune, de la Terre et du Soleil, pour que cet alignement se produise, la Lune doit poursuivre un peu plus longtemps sa course pour se retrouver au même point. C'est pourquoi la révolution sidérale n'est que de 29,322 jours (8).

@Révolution draconitique :

Le Soleil parcourt dans le ciel, vu de la Terre, une ligne imaginaire que l'on nomme ligne de l'écliptique. Traçons un trait de la Terre au Soleil. La ligne de l'écliptique et la ligne Terre-Soleil constituent un plan, que l'on nomme plan de l'écliptique (8).

Or, l'orbite lunaire, c'est-à-dire le chemin que parcourt la Lune autour de la Terre, s'effectue dans un plan incliné de 5° par rapport au plan de l'écliptique. Par conséquent, au cours de sa révolution autour de la Terre, la Lune sera alternativement au-dessus et au-dessous du plan de l'écliptique (8).

On appellera Lune montante (ou ascendante) la période durant laquelle la Lune se rend du point le plus bas vers le point le plus haut, et Lune descendante à l'inverse. Ces termes de Lune ascendante et de Lune descendante n'ont, bien entendu, aucun rapport avec les périodes de Lune croissante et décroissante qui décrivent le cycle synodique (8).

En certains points, appelés nœuds, la Lune coupe le plan de l'écliptique. L'étude et la connaissance de ces nœuds revêtent encore une grande importance, car c'est en effet en ces points que se produisent les éclipses et les occultations partielles. Les nœuds sont qualifiés d'ascendants en Lune descendante et de descendants en Lune montante.

Le temps mis pour aller d'un nœud au nœud semblable suivant correspond à une révolution draconitique, de dragon, symbole des nœuds. La durée de cette révolution est de 27,212 jours (8).

I-2-2) Rotation

La Lune nous présente toujours la même face car sa durée de rotation est égale à sa durée de révolution sidérale (8). Or, on a vu que sa vitesse de déplacement varie selon que la Lune se trouve en apogée ou en périégée. La conséquence visible est que le disque lunaire oscille d'est en ouest, découvrant ainsi au cours de sa révolution un peu plus de la moitié de sa surface. Ce mouvement s'appelle la libration en longitude.

I-3- Influence de la Lune sur la Terre

D'après J. LASKAR (42), isTcà5 Tse èTcà5 se pbae

I-3-1) Action sur les marées

La Lune intervient avec le Soleil pour déclencher les marées océaniques (8, 33, 35). Toutefois, des deux astres, c'est la Lune qui a le rôle le plus déterminant. En effet bien que l'attraction gravitationnelle soit proportionnelle à la masse, et que la masse du Soleil soit bien plus élevée que celle de la Lune, l'attraction est inversement proportionnelle au carré de la distance, selon la formule de Newton:

$$F = G \times \frac{mm'}{d^2}$$

m: masse de la Lune ou du Soleil

m': masse de la Terre

d: distance Terre-Lune ou Terre-Soleil

Il s'ensuit que l'attraction induite par la Lune est 2,2 fois supérieure à celle provoquée par le Soleil (8).

NEWTON fut le premier physicien en mesure d'expliquer les marées océaniques, grâce à la loi de l'attraction universelle (8, 33).

Etant donné que la Terre tourne sur elle-même en 24 heures, tandis que la Lune accomplit sa révolution dans le même sens en 27,33 jours, la Lune repasse à la verticale du même point toutes les 24 heures 50 minutes. L'intervalle entre deux marées est donc de 12h25.

L'action du Soleil s'additionne à celle de la Lune, lorsque les deux astres sont alignés, c'est-à-dire en nouvelle et en pleine Lune, tandis que leurs effets s'opposent lorsqu'ils sont en quadrature, c'est-à-dire à 90° l'un par rapport à l'autre. Les marées sont alors de faible amplitude (8).

On retiendra que, bien que la Lune a une masse 27 millions de fois plus faible que le Soleil, c'est elle qui provoque les phénomènes gravitationnels les plus importants.

I-3-2) La Lune et les phénomènes météorologiques

Une étude statistique américaine portant sur soixante-dix ans, et publiée dans le Monthly Weather Review de 1972, citée par LIEBER et AGEL (33), a permis d'établir que le rythme des pluies présentait une corrélation significative avec le rythme des phases lunaires. En particulier les troisième et cinquième jours suivant la nouvelle et la pleine Lune sont généralement pluvieux ce qui confirme nombre de croyances populaires. De même, les orages et les ouragans seraient plus fréquents en nouvelle et en pleine Lune.

Il est probable que ces phénomènes sont à relier aux marées océaniques, plus qu'à une action lunaire directe.

I-4- Influence de la Lune sur les êtres vivants

On sait depuis une centaine d'années que les êtres vivants subissent des activités rythmiques. Ces rythmes leur sont fournis par des stimuli extérieurs: température, lumière... mais ils peuvent également être intrinsèques, c'est-à-dire qu'en l'absence de toute stimulation, l'organisme met en œuvre une période qui lui est propre.

Diverses études, citées pour la plupart par LIEBER et AGEL (33), semblent montrer que la Lune, notamment par sa révolution synodique, serait responsable de l'induction de certains rythmes sur les êtres vivants.

@Lune et cycles biologiques

Selon une étude du Docteur Franck BROWN, citée par A. LIEBER et J. AGEL (33), le rythme d'ouverture et de fermeture des huîtres, retirées de la mer, ne dépendraient non pas de la dernière marée qu'elles ont subie, mais de la position zénithale de la Lune à l'endroit où elles se trouvent.

De même, LIEBER et AGEL (33) affirment que la migration des anguilles vers la mer des Sargasses ne s'effectuerait qu'en Lune descendante.

W. MENAKER (37) appuie notamment ses travaux sur une étude de 1954, réalisée par Harrison qui avait constaté un effet du cycle lunaire sur l'élevage des rats. HUTCHINSON, cité par LIEBER et AGEL (33), confirma cette étude en 1962, en constatant une augmentation du nombre d'accouplements chez les primates lors de la pleine Lune.

Cette influence lunaire s'exercerait aussi sur les humains. MENAKER (37) lors d'une étude réalisée en 1959, remarque que les cycles menstruels des femmes ont une durée pratiquement identique à celle du rythme synodique, soit 29,5 jours. Les cycles des animaux domestiques ont des durées très différentes et sont, en général plus proches de 21 jours. D'autre part, les études de BRAMSON (1929) et OSWALD (1936), citées par A. LIEBER et J. AGEL (33), ont déterminé qu'un nombre important de cycles menstruels débutent en pleine ou en nouvelle Lune.

L'étude de MENAKER (37) avait aussi permis de constater que la durée moyenne de la grossesse de la femme est de $9,00 \pm 0,01$ mois lunaires. Cette assertion doit être temporisée car ce n'est pas une loi générale. On sait notamment que la durée de gestation de nos animaux domestiques est surtout dépendante de la génétique. Par exemple, si la durée de gestation de la chatte est de 56 à 65 jours, elle est de 63 à 69 jours pour les siamoises. Enfin la durée de gestation n'est que très rarement un multiple de mois lunaire chez les animaux.

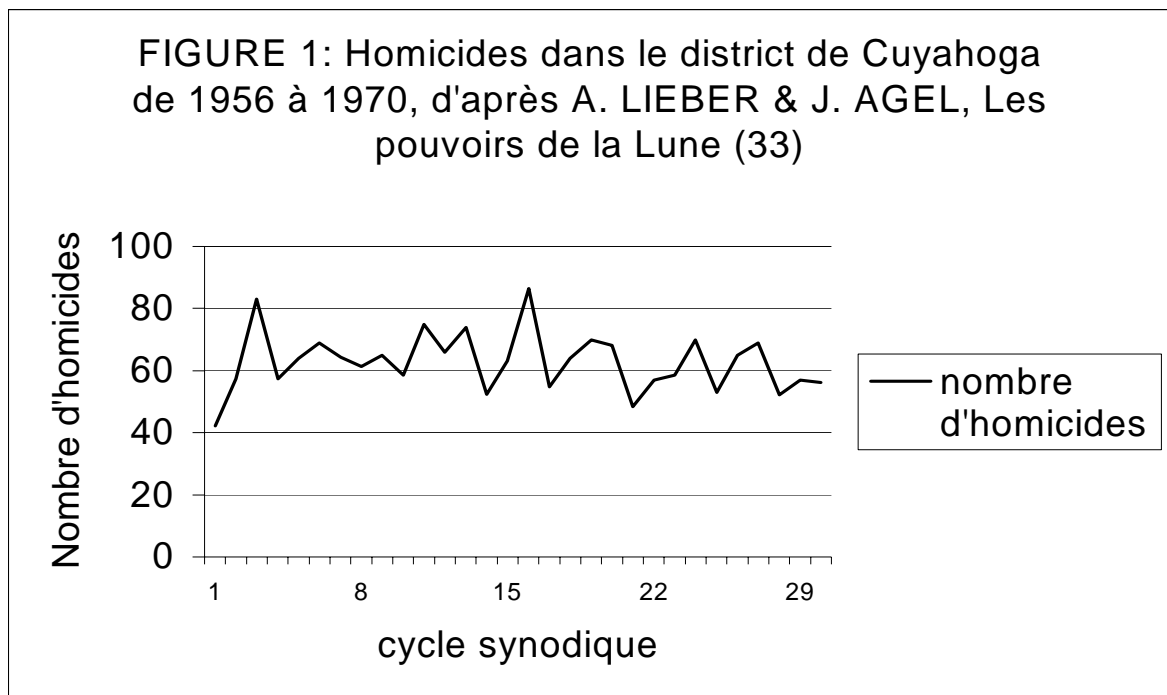
@Lune et comportements humains

On doit à Arnold LIEBER et Jérôme AGEL (33) les études les plus populaires sur l'influence de la Lune sur les comportements humains.

La figure 1 présente le résultat de l'étude portant sur les homicides survenus dans le district de Cuyahoga (Ohio), enregistrés en fonction de chaque jour synodique lunaire,

numéroté de 1 à 30. LIEBER et AGEL (33) concluent à une influence significative de la Lune, notamment à cause du pic obtenu un peu avant la pleine Lune.

On peut cependant regretter que ces conclusions ne reposent que sur le constat visuel d'une courbe et non sur une étude statistique.



D'ailleurs, une étude similaire citée par LIEBER et AGEL (33), réalisée en 1974 par POKORNY et JACHIMCZYK semble contredire ces résultats, elle ne met pas en évidence de corrélation significative avec les phases lunaires. Cependant, pour A. LIEBER et J. AGEL (33), cette étude n'est pas comparable à leurs travaux. En effet, dans ces deux cas les auteurs n'ont pas analysé le même élément. POKORNY et JACHIMCZYK ont pris en compte le moment du décès des victimes, tandis que LIEBER et AGEL (33) le moment où le coup fatal a été porté, ce qui est, il est vrai, totalement différent.

Les recherches de LIEBER et AGEL (33) sur le comportement humain se poursuivirent, en particulier sur les suicides et les voies de fait survenus dans le district de Dade. Elles mirent en évidence, d'après leurs auteurs, une augmentation significative des suicides et des voies de fait lors de la pleine Lune, ce qui sera confirmé par une étude qu'il cite, réalisée par TASSO et MILLER en 1976 sur les viols, agressions et cambriolages. On peut remarquer la ressemblance des courbes obtenues.

Les figures 2 et 3, qui représentent respectivement les hospitalisations psychiatriques (25.568 cas) et les accidents mortels de la circulation (2.382 cas) en sont encore une bonne illustration.

FIGURE 2: Séjours en hôpitaux psychiatriques en fonction du cycle synodique, d'après A. LIEBER & J. AGEL (33), Les pouvoirs de la Lune

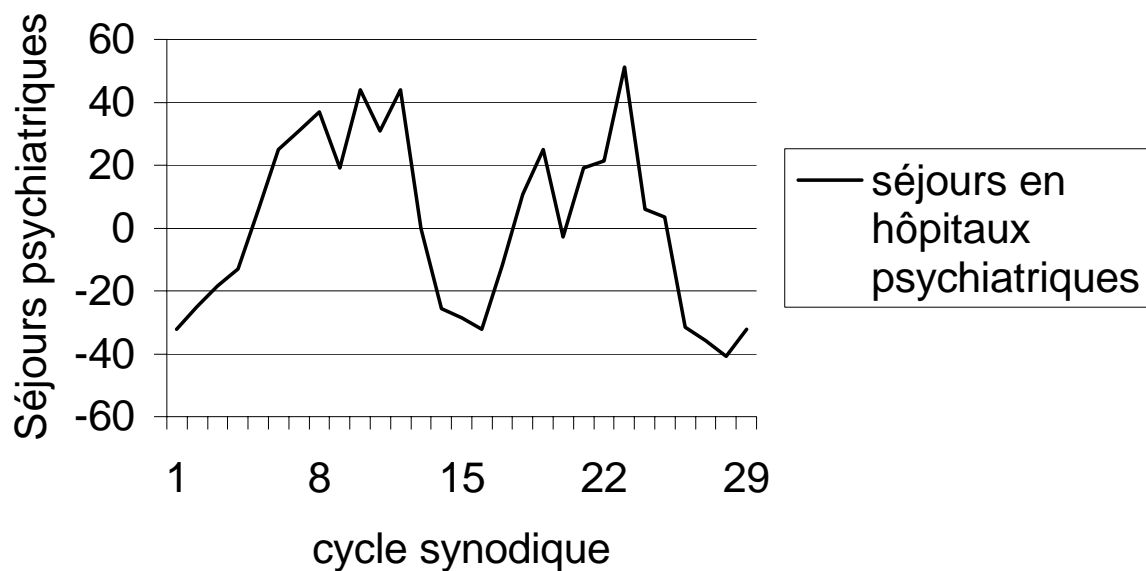
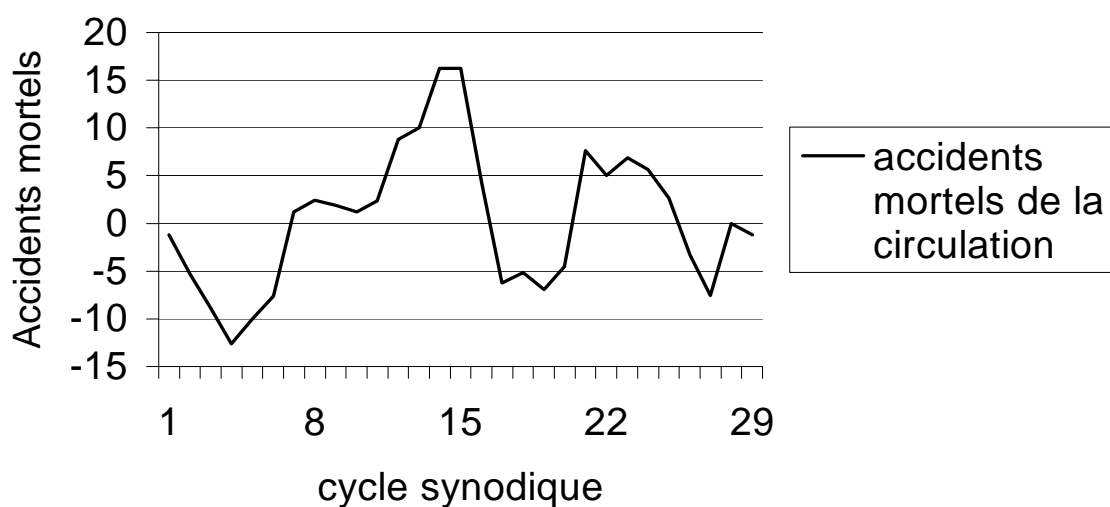


FIGURE 3: Accidents mortels de la circulation en fonction du cycle synodique, d'après A. LIEBER & J. AGEL (33), Les pouvoirs de la Lune



Si, d'après ces études, les comportements humains subissent une périodicité lunaire, le problème est de savoir si la Lune agit directement (magnétisme, intensité lumineuse...), ou si elle agit indirectement par le poids des superstitions et des croyances intégrées dans la mémoire collective.

@La Lune et les accouchements

Walter MENAKER (37) a réalisé son étude sur les naissances humaines à New York. Dans un premier temps, dans une enquête parue en 1959 et portant sur 250.000 naissances, il montre que les accouchements seraient plus nombreux en nouvelle et en pleine Lune.

Il poursuivit ses travaux entre 1961 et 1963. En 1967, il effectua des tests statistiques (37) (Chi 2) sur 500.000 naissances et aboutit à une différence significative entre le nombre de naissances survenant du premier au dernier quartier, par rapport à celles survenant du dernier quartier au premier quartier suivant (tableau 1).

TABLEAU 1 : Naissances en fonction du cycle synodique d'après W. MENAKER (37).

CYCLE SYNODIQUE LUNAIRE	NOMBRE DE NAISSANCES PAR JOUR
Du jour suivant le 1 ^{er} quartier au dernier quartier	459.17
Du jour suivant le dernier quartier, au jour du 1 ^{er} quartier	455.17
Différence	4.6 (1.01%)

Chi2=13.64, ddl=1

MENAKER (37) conclut, à la suite de ces résultats, que le nombre de naissances est plus élevé à la période du cycle lunaire qui présente le plus de luminescence. Ce qui équivaut à impliquer la lumière lunaire comme facteur déclenchant des naissances. Cependant, une étude plus approfondie serait nécessaire pour pouvoir confirmer cette hypothèse.

LANSAC et GUILLON (31) ont réalisé une étude portant sur 5 927 578 naissances survenues entre le 1^{er} janvier 1968 et le 31 décembre 1974, qu'ils s'agissent d'accouchements spontanés ou médicalement provoqués. Ils ont obtenu une augmentation légère (0.07%), mais significative du nombre de naissances survenant en nouvelle Lune (tableaux 2).

TABLEAUX 2 : Influence du cycle synodique sur les naissances (d'après LANSAC & GUILLOIN (31))

PERIODE SYNODIQUE	NOMBRE DE NAISSANCES PAR JOUR
De PQ-4 à PQ+10	2322.67
De DQ-4 à DQ+10	2315.97
Ecart	6.7

PERIODE SYNODIQUE	NOMBRE DE NAISSANCES PAR JOUR
De PQ-4 à PQ +5 (autour de PQ)	2313.63
De DQ-9 à DQ (autour de PL)	2319.99
De DQ+1 à DQ+10 (autour de NL)	2322.67

L'avantage de cette étude est qu'elle porte sur un très grand nombre de naissances, ce qui en augmente la fiabilité. Néanmoins, elle démontre que l'influence lunaire est extrêmement limitée, et ne correspond guère aux croyances couramment citées. Une variation de 7 naissances sur 2300 ne peut, en effet, pas être appréciée sans avoir recours à des outils statistiques.

On peut se demander si les résultats obtenus ci-dessus ne sont pas le reflet d'un épiphénomène, lui-même en relation avec le cycle synodique, en particulier l'impact psychologique sur l'inconscient des parturientes ou encore le calendrier des fêtes mobiles. Par exemple, si on étudie la répartition des naissances en fonction des jours de la semaine, on observe une variation significative, dépendant de l'époque étudiée, inféodée aux habitudes et aux coutumes.

Lors d'une étude, SARDON (44) analyse, pour deux périodes d'étude (1946-1950 et 1985), la distribution des naissances en fonction du jour de la semaine.

La période 1946-1950 correspond à un rythme qui n'était pas bouleversé par les technologies modernes de déclenchement ou de ralentissement des accouchements. Or, on observe une variation quotidienne du nombre de naissances, avec une augmentation le dimanche et le lundi. Cette variation est interprétée comme le résultat du repos dominical. Par contre, l'année 1985, témoigne de l'intervention médicale, on constate très peu de naissances le dimanche.

Pour conclure, il ressort de ces études que la Lune a un effet modéré sur les naissances, sans que l'on puisse déterminer la nature de cette intervention (directe ou indirecte?).

Certes, la maîtrise des accouchements modifie la répartition de ceux-ci et peut fausser les résultats les plus récents, en neutralisant l'influence de la Lune. Néanmoins, il existe, semble-t-il, une fluctuation qui peut dépendre de facteurs en rapport avec la Lune. Ainsi, comme le constate MENAKER (37) en conclusion de son étude en 1967, le calendrier des fêtes mobiles, calculé en fonction du cycle synodique moyen, peut être responsable des variations observées. Citons également le psychisme des parturientes et le poids de l'inconscient collectif.

Il est d'autre part frappant de remarquer le manque d'objectivité des présentations des résultats des études qui accordent une action à la Lune. Ainsi les figures 5 et 6, qui sont extraites des études d'Arnold LIEBER et de Jérôme AGEL (33), font l'apologie de l'action de la Lune sur les êtres vivants, et, sont très largement reproduites par les partisans d'une action lunaire. Elles sont cependant bien moins significatives si on y regarde d'un peu plus près. Tout d'abord, les auteurs effectuent une étude descriptive et tirent des conclusions qui auraient nécessité une étude analytique. Or, aucun test de significativité ne vient appuyer l'interprétation des phénomènes observés. De plus, on remarquera que l'échelle utilisée sur les graphiques déplace judicieusement l'axe des abscisses en ne le faisant pas débiter à zéro. Par conséquent ses courbes sont de véritables caricatures des courbes réelles.

I-5 Hypothèses biophysiques des modes d'action lunaires

I-5-1) Force de gravitation

Selon LIEBER et AGEL (33), le corps humain, et par extension l'ensemble des êtres vivants, est sensible aux mêmes influences cosmiques que la Terre. Ainsi, les rythmes vitaux suivent celui des marées. Les organismes sont composés de 80% d'eau, et d'après LIEBER et AGEL (33), il est raisonnable de penser que la gravité exerce directement son action sur la masse d'eau du corps, comme elle le fait sur l'eau de la planète. Ainsi, il se forme des engorgements et des insuffisances d'eau dans différentes parties du corps. Il précise qu'une marée biologique se produit quotidiennement et mensuellement. Quand la force de gravitation est exceptionnellement forte (pleine lune et nouvelle lune, périgée), ces marées du corps sont aussi d'une ampleur exceptionnelle.

I-5-2) Champs électromagnétiques

De nombreuses études ont été menées sur l'influence des champs magnétiques sur les rythmes vitaux. A. DUBROV, cité par A. LIEBER et J. AGEL (33) a mis en évidence un rapport très net entre les variations du champ magnétique terrestre et les pathologies cardiovasculaires. Selon lui, le champ géomagnétique a la capacité de provoquer des changements de la perméabilité des vaisseaux sanguins, il se produirait des modifications au niveau des molécules d'eau des membranes cellulaires.

LIEBER et AGEL (33) citent également les travaux du Pr. PICCARDI qui a étudié les précipités colloïdaux dans l'eau. Il a constaté que les variations des précipitations colloïdales suivaient celles du champ magnétique terrestre. Pour A. LIEBER et J. AGEL (33), la modification des propriétés physiques de ces fluides, assimilables aux fluides physiologiques, provoque une modification de leur rétention et de leur vitesse de passage au travers des membranes. La capacité d'absorption de l'eau des cellules, la conduction électrique dans les tissus et la propagation de l'influx nerveux se trouvent affectées à leur tour. LIEBER et AGEL (33) confortent leurs conclusions à l'aide des recherches du Dr R. BECKER (33) qui affirme que toute fluctuation et toute perturbation du champ électromagnétique terrestre se trouve amplifiée par des nodules récepteurs du système nerveux.

I-5-3) La théorie des marées biologiques

Cette théorie a été élaborée par A. LIEBER et J. AGEL (33), assistés de C. R. SHERIN, docteur en physique. Elle reprend les deux modalités d'actions principales de la Lune sur l'eau. Les organismes subissent les forces de gravitations, et les forces magnétiques. Il se produit cycliquement des engorgements, des variations de perméabilité des membranes, des modifications de la conduction nerveuse... Il se produit un effet PICCARDI sur l'ensemble de l'eau du corps (33).

LIEBER et AGEL (33) illustrent leur théorie par un exemple : « Imaginons une configuration de cycles cosmiques, par exemple, une pleine lune qui coïncide avec un périgée lunaire et avec une éclipse de lune. Le soleil, la lune et la terre se trouvent alignés dans le même plan géométrique. A ce moment, la force de gravitation qui pèse sur la terre est bien supérieure à la marée de gravitation quotidienne. De plus, le champ magnétique de la terre se trouve fortement distordu par les champs magnétiques du soleil et de la lune, avec qui la planète est alignée. Les parasites électromagnétiques consécutifs agissent sur notre ionosphère

et désorganisent complètement les courants d'ions et les courants électromagnétiques. Ces forces ont des répercussions dans la biosphère. L'organisme humain se trouve soudain bombardé par des variations importantes de la gravité et du champ électromagnétique ambiant. Ces modifications détruisent l'équilibre établi au niveau de notre corps (...) Les personnes équilibrées mentalement et physiquement ressentent un inconfort minimal (...) Des personnes instables et d'humeur incertaine, souffrant d'un surmenage physique ou affectif, peuvent traverser des périodes d'échecs (...) Si des personnes ont des tendances violentes, elles peuvent alors perdre complètement tout contrôle sur elles-mêmes (...) ».

Pour conclure, nous pouvons constater que le pouvoir de la lune, selon A. LIEBER et J. AGEL, n'affecte que des individus sensibles ou sensibilisés mentalement ou physiquement. De plus cette théorie reprend des hypothèses anciennes.

II- LE SYMBOLE LUNAIRE

Avant d'examiner la place qu'a pris la Lune dans les différentes cultures humaines, il est nécessaire de s'intéresser à la Lune en tant que symbole. La Lune comme tout symbole vivant est porteuse de nombreux éléments suggestifs, hérités de traditions de la mémoire archaïque et collective.

Pour M. ELIADE (16), cette symbolique est issue de la pensée analogique qui veut que ce qui est comme, ..a la même force que... Ce mode de raisonnement, au niveau duquel on rencontre une unité de sensibilité dans la représentation que l'homme se fait de l'univers, apporte une solution aux questions fondamentales: naissance, vie, mort, renaissance, précisément là où la pensée logique déductive n'apporte pas de solution satisfaisante.

Mais, comme le souligne JUNG (30), si le symbole est ainsi un substitut de réponse, en particulier lorsqu'on l'aborde d'un point de vue cartésien, il n'en demeure pas moins une expérience cognitive originale qui recherche perpétuellement des relations entre le connu et l'inconnu. Il permet de nous projeter dans des domaines où le raisonnement logique est incompetent, voire impossible à mettre en œuvre. Il permet également d'établir des relations entre les opposés, d'unifier les trois plans: inférieur, terrestre, céleste, ainsi que les différents niveaux de conscience: manifesté et latent, connu et inconnu, moi et surmoi.

Le symbole est donc facteur d'intégration de l'homme dans son milieu. Il apporte une réponse au besoin de connaissance, de tendresse et de sécurité, là où la pensée rationnelle ne peut qu'expliquer le phénomène. En bref il humanise notre environnement en nous le rendant plus accessible.

Concrètement cela se traduit par un ensemble de croyances, de mythes et de rites, plus ou moins intégrés dans un système religieux selon l'époque et le lieu. Néanmoins, même quand les religions s'effondrent, quand les croyances changent, les symboles perdurent. Ce n'est que lorsque la pensée logique est capable de comprendre et d'expliquer, que le symbole s'affadit et finit par ne plus exister. Mais si le symbole meurt sous la lumière de la science, il renaît ailleurs, là où la pensée logique ne peut pas officier. C'est peut être une explication des multiples apparitions d'extraterrestres et autres expériences de l'au-delà, ainsi que de la passion de nos contemporains pour le surnaturel.

La connaissance de la Lune en tant que symbole ne peut donc pas se faire au moyen des éléments évoqués précédemment, mais par la connaissance intuitive de notre satellite. Pour cela il faut donc dégager les caractéristiques qui vont stimuler la pensée analogique, et abandonner toute idée de rationalité. Nous entrons dans un nouveau monde, celui de l'imaginaire et de la pensée intuitive. Il n'est plus vraiment de connaissances au sens cognitif, mais de sensibilité, d'intuition et d'analogie. C'est un peu le monde de l'enfant qui cherche à connaître sans savoir.

II-1- Caractéristiques

D'après Mircea ELIADE (16), les principales caractéristiques de la Lune qui font d'elle un symbole puissant peuvent se résumer à:

- son caractère céleste
- son rayonnement
- son aspect cyclique
- ses actions sur la Terre

A partir de ces éléments, on peut facilement dégager les principaux traits de la Lune en tant que symbole.

@Caractère Ouranien

En tant qu'astre la Lune est un élément impalpable, dont la connaissance a été très longtemps indirecte. Si les missions Apollo ont "décroché" la Lune, en permettant notamment de la matérialiser (présence humaine, pose d'un drapeau), notre satellite a longtemps été inaccessible à la pensée rationnelle et par conséquent, s'est inscrit dans le domaine de l'imaginaire et du rêve (8, 16).

C'est ainsi qu'elle est devenue un lieu de séjour des morts, des héros voire, au contraire, un lieu de punition (16, 32). Aller sur la Lune a toujours été un rêve de toutes les époques, comme signe d'accession à la connaissance supérieure. C'était approcher du domaine des Dieux. John Fitzgerald Kennedy, ainsi que le souligne BIANUCCI (8), ne s'y est pas trompé, lorsqu'il lança le défi en 1961 de transporter un homme sur la Lune, afin de symboliser la supériorité américaine sur les Soviétiques.

Le caractère céleste est une caractéristique qui tend à faire de la Lune un objet sacré. La plupart des religions associent en effet, un caractère divin à ce qui est en haut.

Pour M. ELIADE (16) on retrouve un reliquat de cette croyance dans la prière chrétienne: "Notre père qui êtes aux Cieux", mais aussi dans l'ensemble de l'exégèse catholique: une étoile annonce la naissance de Jésus Christ, l'Esprit Saint descend tel une colombe...etc.

En résumé ce caractère céleste confère à la Lune un caractère divin.

@Rayonnement

Tout en étant un des deux luminaires, la Lune n'émet pas par elle-même de lumière. Ce phénomène, connu depuis le VIème siècle av. JC, en fait une puissance passive, un réceptacle des rayons solaires qu'elle renvoie vers la Terre (8).

C'est sans doute ce fait qui lui confère la qualité de principe féminin et fécond, en opposition avec le principe masculin et fécondateur du Soleil (6, 13, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 38, 48, 50, 51).

Lorsque l'on regarde la Lune, c'est indirectement la lumière du Soleil que l'on voit en elle. La Lune est ainsi un symbole de connaissance indirecte et intuitive, et, elle règne sur les sciences occultes, l'inconscient et les rêves.

Enfin, elle brille beaucoup moins intensément que le Soleil; elle est associée au monde de la nuit et des ténèbres. Cela lui confère un aspect négatif, néfaste, en relation avec les puissances infernales (13, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 38).

@Cycles lunaires

Le cycle synodique perpétuellement reproduit, associé au fait que la Lune nous présente toujours la même face, fait d'elle le symbole des rythmes prolongés.

Elle symbolise le temps qui passe, et, est un intermédiaire entre le rythme circadien terrestre et le rythme solaire annuel. La Lune devient un instrument de mesure du temps.

Comme le montrent M. ELIADE (16) et E. MOZZANI (38) la révolution synodique peut également être assimilée aux grands rythmes des êtres vivants dont elle symbolise la condition.

Elle naît chaque mois, à la nouvelle Lune puis, après une période de croissance, subit la décrépitude en Lune décroissante, puis la mort, lorsqu'elle disparaît pendant la Lune Noire.

Elle est donc très proche des destinées humaines, ce qui lui assure, si l'on inclut son aspect féminin, un caractère de Magna Mater, c'est-à-dire de mère universelle, dispensatrice de vie, de croissance, mais aussi de mort avec un espoir de renaissance (13, 16, 17, 18, 19, 23, 24, 38).

Ce caractère de mère féconde est d'ailleurs renforcé par la périodicité synodique de 29 jours, proche des cycles menstruels féminins, ce qui a été mis en évidence par MENAKER (37).

@Actions sur la Terre

L'aspect le plus visible et le plus vérifiable est l'action de la Lune sur les marées océaniques, comme nous l'avons vu précédemment au Chapitre I.

Cette action sur les eaux, permet d'associer la Lune aux divinités présentes dès le Paléolithique, associant le culte de la mère, de la fécondité et des eaux (16, 17, 50).

II-2- Symbolisme de la Lune

A partir de ces particularités, on peut dégager les principales caractéristiques du symbole Lune qui sont:

@Instrument de mesure du temps

La Lune est un symbole, mais aussi un instrument qui permet de mesurer le temps qui passe. Les civilisations ont quasi-universellement utilisé des calendriers lunaires pour rythmer les événements terrestres (5, 8, 26, 38, 40, 41).

@Magna Mater

Tant par ses propres rythmes, mais aussi parce qu'elle est un réceptacle de la lumière solaire, la Lune est considérée comme un principe féminin maternel et fécond. Dans le Yi-King, la Lune est assimilée au Yin, le caractère féminin, passif et négatif, aqueux et froid. Elle présidera donc tout naturellement à la fécondité, aux naissances, et régnera en tant que mère nourricière sur la végétation et les eaux (16, 38).

@Mort et résurrection

Sa disparition périodique tous les mois, fait de la Lune un symbole de mort. C'est la Lune Noire, représentée par un point fictif dans le ciel, symbole de l'anéantissement. Mais cette disparition n'est que temporaire et correspond au Karma Hindou, qui ouvre la porte à une nouvelle création, meilleure (16, 38, 41).

On trouve une illustration de cette caractéristique dans la représentation du croissant, en Islam, qui représente l'espoir de la résurrection des croyants (13, 19).

@Connaissance indirecte

La Lune règne sur les sciences occultes qui font, dans leurs opérations magiques, largement appel à elles, comme le met en évidence L. TUAN (49) soit comme instrument de mesure du temps, soit comme instrument de divination, voire catalyseur (25, 29).

@Aspect néfaste

L'aspect néfaste de la Lune s'exprime dans un ensemble de croyances lui attribuant un effet mauvais ou destructeur. Cet effet négatif s'exprime en pendant du Soleil bienfaiteur, mais aussi en raison du côté nocturne et ténébreux du monde lunaire (16, 38).

Voici donc les principales caractéristiques du symbole Lune. Nous verrons dans le Chapitre III que ces caractéristiques se retrouvent presque universellement. Elles nous serviront de plan pour examiner, au fil des cultures humaines, la place tenue par la Lune.

II-3- La Lune et le verbe

L'ensemble de la symbolique lunaire se retrouve également dans le langage et la littérature qui sont de merveilleuses mémoires collectives. Nous commencerons cette analyse en nous penchant sur les mots dérivés de la Lune. Toutefois, au sein même de l'alphabet,

Mircea ELIADE (16) voit dans dix des onze caractères de l'écriture hébraïque des représentations de la Lune.

II-3-1) Etymologie

@Le temps qui passe

M. ELIADE (16) retrouve une référence à la Lune dans l'étymologie des mots ayant trait à la mesure du temps qui passe.

La racine indo-européenne *me* qui signifie "Lune" a donné naissance à un ensemble de mots tels que mois, mensuel et leurs dérivés que l'on retrouve dans:

- le sanscrit *mâs*, terme à rapprocher de *mâmi* qui signifie je mesure
- l'avestique *mâh*
- le vieux prussien *mah*
- l'arabe *ma* d'où provient le mot *almanach* (le livret de la Lune)
- le gothique *mêna*
- le lithuanien *menu*
- le grec *méné*
- le latin *mens, mensis, menstruus*
- le russe et le polonais *miesiac*
- l'anglais *month*

D'autre part le mot calendrier provient des calendes romaines, qui correspondent au premier jour du mois lunaire, terme qui sera d'ailleurs en usage jusqu'à la fin du Moyen âge.

@Aspect féminin

La même racine est à l'origine des mots concernant les cycles féminins, tels que menstrues, menstruel, ménopause (16).

Enfin, bien que ces termes soient du vieux français et obsolètes actuellement, rappelons que l'on désignait par le mot "lunée" ou "loaret", une femme supposée être enceinte du simple fait de la Lune (38).

@Aspect néfaste

Le terme lunatique, s'appliquait autrefois aux malades mentaux, dont la maladie était censée être aggravée selon les phases lunaires (33). Les Grecs les nommaient d'ailleurs Séléniques (de Séléne, déesse de la Lune). Le terme luné est un vestige de ce vocabulaire (38).

Nous passerons sous silence les nombreuses comparaisons, au demeurant fort peu élogieuses, auxquelles on associe notre satellite.

@Connaissance indirecte

Le terme sélénium, dérivé du grec Séléné, s'applique à un corps simple dont la conductibilité varie en fonction de la lumière qu'il reçoit.

II-3-2) Littérature et Poésie

Elles utilisent toutes deux différents éléments de la symbolique lunaire. En voici l'illustration à travers quelques exemples.

@Le temps qui passe

La Lune est coutumière
De naître tous les mois
Ronsard, Ode à Cassandre

Bois, car après nous, la Lune souvent
Passera de son déclin à son croissant
Et de son croissant à son déclin
Omar Khayyân

@La divinité féminine

O Lune, O jeune fille amoureuse et timide.
Vincent Muselier

L'homme qui aime normalement sous le Soleil, adore
frénétiquement sous la Lune
Guy de Maupassant

...Elle s'étendit sur toi avec la tendresse d'une mère...
Charles Baudelaire

@Le culte de la fécondité

La Lune est ma mère: combien j'aime la Lune.
Théodore Roetkhe

Et toi, Lune, qui placée dans la région la plus basse du ciel
de mois en mois, toujours nourrie des rayons du Soleil,
resplendis d'un auguste éclat pour perpétuer les semences
génératives.

Firmicus Maternicus (IV^e siècle)

@La connaissance indirecte

Quand je puise de l'eau, la Lune est dans mes mains.
Yu Leang Che (VIII^e siècle)

La Lune est le Soleil des statues
Jean Cocteau

@La Mort et la résurrection

Lune, horreur de la nuit.
Fernando de Herrera

Lune, coquelune, prête-moi tes souliers gris pour aller au Paradis
Comptine du Poitou

@Aspect néfaste

Là est l'erreur de la Lune. Elle s'approche plus que de coutume
de la Terre et rend les hommes fous.
Shakespeare (Othello)

Frénésie démoniaque, sombre mélancolie, frénésie lunaire.
Milton

Si la symbolique lunaire est très largement utilisée par les écrivains et les poètes, tant pour vanter l'amour que les angoisses métaphysiques qu'elle anime, il ne s'agit pas seulement d'effets de style. Nous verrons dans le chapitre suivant que les différentes facettes de ce symbole, ont été et sont parfois encore très présentes dans de nombreuses civilisations et, au cœur de la mémoire collective.

III- LE SYMBOLISME LUNAIRE AU SEIN DES CIVILISATIONS

La Lune a toujours tenu une place importante dans la métaphysique humaine, soit directement sous forme d'un culte lié à l'astre, soit plus indirectement par l'intermédiaire de rites, à travers des dieux et des déesses la représentant. Nous conserverons le même plan, fondé sur les différents aspects du symbole, qui présente l'avantage d'illustrer l'unité de perception que les hommes, de lieux et d'époques variés, ont eue de notre satellite.

II-1- La Lune, support de la chronologie

Chaque civilisation a élaboré son propre calendrier qui égrène son histoire et codifie ses activités, qu'elles soient agricoles, religieuses, sociales ou politiques. La mesure du temps est indubitablement liée à la vie sociale hiérarchisée. J. ATTALI (5) et P. TESTARD-VAILLANT (47) montrent que le temps est un instrument du pouvoir qui affirme sa légitimité et sa puissance, en le décomptant à partir d'un acte fondateur, qui définit l'ère : La fondation de Rome, sous Romulus, définit l'ère romaine (753 av. JC), la naissance du Christ l'ère occidentale. Le calendrier musulman fixe son origine au jour où Mahomet quitta la Mecque pour Médine (622), tandis que la République française fixe son calendrier révolutionnaire à partir de l'an I, successivement daté de 1789 puis 1792. Au Japon ou en Chine, le début des ères se calculait à partir de l'avènement des empereurs.

La mesure du temps, à l'origine essentiellement religieuse, est déterminée par les astrologues dont elle est une prérogative. Ces rythmes reposent sur l'examen des planètes et du soleil, ce qui règle de manière assez irrégulière les années, en particulier en raison de la difficulté à faire coïncider les différents cycles, planétaires et solaires (5, 8, 36, 38).

Ce n'est qu'après cette période, qui dure à peu près jusqu'à l'avènement du Christianisme, et que J. ATTALI (5) nomme le « temps des Dieux », que, pour des raisons économiques (concordance planétaire et solaire) mais surtout politiques, la mesure du temps fera abstraction des rythmes planétaires, sans que ceux-ci ne disparaissent jamais totalement.

III-1-1) La Lune et le calendrier

Il est très probable, que dès l'aube de l'humanité, l'homme se soit préoccupé du rythme des astres les plus facilement observables, et donc de celui de la Lune. Mais c'est seulement à partir du Néolithique que l'on peut penser avec quelques certitudes que l'homme ait tenté d'établir un rythme chronologique.

Ainsi, BIANUCCI (8) rapporte que le préhistorien A. MARSHACK a étudié les gravures présentes sur l'os de Blanchard âgé de vingt mille ans (dernière glaciation). On y trouve soixante-neuf signes disposés en spirale présentant successivement la forme d'une faucille, d'un haricot ou d'une pièce de monnaie. Ces diverses figures se succèdent en progression graduelle. Le préhistorien a reconnu dans cette séquence l'évolution de la lune au cours d'une période de plusieurs mois. A. MARSHACK, cité par BIANUCCI (8) a poursuivi ses investigations sur des éléments plus récents, comme l'os de la Marche datant de la période magdalénienne (onze mille ans avant JC). Le même type de représentations y figurent. Les signes lunaires, plus élaborés, couvrent une période de sept mois et demi et constituent une série d'observation presque parfaite.

Le cycle synodique de la Lune, de trente jours, est en effet le support du calendrier de la plupart des civilisations, du moins à leurs origines (5, 16, 23, 26, 38, 41, 47, 50).

J. ATTALI (5) met en évidence que les premiers calendriers réellement structurés semblent être apparus à Sumer il y a six millénaires, et ils reposaient sur ce rythme. Mais, pour des raisons politiques, ce rythme lunaire du calendrier babylonien deviendra luni-solaire, sous l'impulsion de l'empereur Hamouesti, qui établira une année de 12 mois de 30 jours. Nous verrons, par la suite que ce changement est la règle pour la plupart des cultures.

Les Egyptiens de l'époque pharaonique possédaient plusieurs calendriers. Le plus important d'entre eux, était sans doute celui qui permettait de déterminer les crues bienfaisantes du Nil, qui coïncidaient avec le lever héliaque de l'étoile Sirius. Ce calendrier répartissait le travail en trois époques : les inondations, les semailles et les récoltes (26, 50).

A côté de ce calendrier « agricole », l'Égypte possédait un calendrier de douze mois lunaires, qui fit dire à Hérodote (420 av. JC) que les Egyptiens furent le premier peuple à inventer l'année (5). Il est frappant de remarquer que les hiéroglyphes, écriture apparue brutalement et n'ayant guère évoluée, ainsi que l'explique C. JACQ (26), représentaient les mois par le graphisme d'un croissant lunaire et d'une étoile, ce qui confirme l'importance de la Lune et de Sirius, comme instruments de la mesure du temps.

J. VANDIER (50) montre que cette place de la Lune se confirme lorsque l'on connaît l'importance que les Egyptiens accordaient aux mythes osiriens. Or, ils reposent sur une datation lunaire : c'est le dixième jour de la lunaison (lune décroissante) que Seth enferme le corps d'Osiris dans un coffre, tandis qu'Isis retrouve ce coffre au premier croissant de Lune (Lune croissante). Nous reviendrons ultérieurement sur ce mythe, qui est porteur d'une très forte symbolique lunaire.

Les Etrusques possédaient également un calendrier dont les mois étaient définis par les phases lunaires, le soleil, lui, rythmait les années. La concordance entre ces deux types de mesures était assurée par les prêtres, ce qui confirme le caractère sacré associé à la chronologie dans les civilisations antiques (23).

J. ATTALI (5) rappelle que le calendrier romain est d'origine étrusque, et est donc aussi calqué sur les phases lunaires.

Le mois commençait à la nouvelle Lune avec les Calendes. A l'apparition de celle-ci, les Pontifes appelaient le peuple pour lui annoncer la renaissance de la Lune et lui indiquer les jours fériés, c'est-à-dire les jours heureux ou maléfiques, calculés d'après la Lune.

Ainsi, les Calendes, premier jour de la Lune, les Nones, neuf jours avant la pleine Lune, les Ides, jour de la pleine Lune, étaient considérés comme maléfiques et nommés jours égyptiens. Les Pontifes étaient, en quelque sorte les gardiens du temps, et, profitaient de leur pouvoir pour faire varier artificiellement, et dans leur intérêt, la durée des mois.

Afin d'éviter de tels abus, Jules César, conseillé par Sosigènes d'Alexandrie, conduisit en 45 av. JC la réforme julienne qui allait aboutir à l'établissement du calendrier moderne, encore en vigueur dans les pays de confession orthodoxe, et à l'origine du nôtre. L'année est constituée de 365 jours un quart, avec des mois alternant de trente et trente et un jours (5, 23).

Les calendriers grecs étaient de type luni-solaire, mais en raison de la difficulté à établir une concordance entre les deux cycles, chaque ville possédait son propre calendrier. Athènes, par exemple, avait une année de douze mois lunaires dont la durée variait de vingt

neuf à trente jours, auxquels on ajoutait un mois supplémentaire de vingt deux ou vingt trois jours (5).

La culture celte, essentiellement orale, ne nous a pas laissé d'indications sur l'organisation de son calendrier. Mais, d'après J. VENDRYES (51), on sait qu'en Gaule, le culte de la déesse Lune Bélisana a été pratiqué jusqu'au VIII^e siècle par les druidesses de l'île de Sein. Strabon rapporte que les Celtibères adoraient un grand Dieu à la pleine Lune, ce qui semble-t-il rythmait leur calendrier.

De plus PLINE, cité par CHEVALIER ET GHEERBRANT (13), affirmait que les Gaulois réglait leurs mois et leurs années sur la lune, ainsi que leurs siècles de trente ans.

Les Germains appliquaient les mêmes pratiques, ils mesuraient le temps d'après la nuit (9, 48).

D'après M. ELIADE (19), c'est sans doute parce que le Coran relate qu'Allah a soumis la Lune aux hommes pour leur mesurer le temps, que le calendrier musulman est constitué de mois alternants de vingt-neuf et trente jours. L'année est ainsi constituée de 354 jours, donc totalement lunaire. Cependant, toujours pour des raisons de concordance avec l'année solaire, onze années sur trente sont augmentées de un jour (années abondantes).

Le calendrier israélite (5, 18), adopté définitivement au IV^e siècle, est de type luni-solaire. Il succède à un ancien calendrier lunaire, qui fixait notamment la Pâque Juive au 14^{ème} jour de lunaison du mois de Nissan. Les premières mentions de ce calendrier, fondé sur les lunaisons, remontent à mille avant JC.

Jusqu'en 1912, la Chine utilisait un calendrier lunaire de douze mois, auxquels venait s'adjoindre un treizième mois, sept fois en dix-neuf ans, toujours pour des raisons de concordance solaire. L'établissement du calendrier était une prérogative de l'empereur qui l'exerçait dans le Min t'ang, maison qui représentait l'univers en miniature (5).

Ceci illustre encore une fois l'importance que la Lune occupe dans l'établissement des rythmes terrestres.

L'année était divisée en vingt-quatre parties, nommées quije, qui rythmaient les travaux agricoles en période de Lune croissante ou décroissante. Si depuis 1912, le calendrier officiel est calqué sur le nôtre, l'usage de la mesure lunaire du temps est toujours d'actualité en zone rurale (5).

D'ailleurs, l'une des principales fêtes chinoises est consacrée à la déesse de la Lune Heng Ugo et survient à la pleine Lune de l'équinoxe d'Automne. Cette fête est réservée aux femmes et les hommes n'y participent pas (16, 38).

D'après PADOUX et DELEURY (41), en Inde, ce n'est qu'à compter de l'indépendance que fut instauré le calendrier grégorien solaire, mais son utilisation se limite aux usages officiels. Usuellement, on a recours à un calendrier lunaire. L'année commence à l'équinoxe, mais chaque mois correspond à une lunaison, calculée entre deux nouvelles lunes. Le nom de chaque mois est déterminé par le parcours effectué par la Lune tout au long de l'écliptique, en fonction des constellations zodiacales qu'elle rencontre.

En Chine, le mois est divisé en deux parties égales par la pleine Lune. Les 15 jours de Lune croissante correspondent à la partie claire, nommée shukla, tandis que les 15 jours de lune décroissante correspondent à la partie sombre ou krishna. La concordance solaire est

obtenue en ajoutant un mois, chaque fois que l'année lunaire a pris un mois de retard sur l'année solaire (5, 41).

Au Cambodge et au Laos, les calendriers luni-solaires sont d'origine indienne, tandis qu'au Viêt Nam, le calendrier lunaire est d'origine chinoise. Citons que, dans cet état, on fête le nouvel an lunaire (fête du Têt) (39).

Au Népal, le calendrier Bikram-Sambat, du nom de son fondateur, est constitué de six saisons de deux mois, et de nombreuses fêtes sont calculées en fonction des phases lunaires. C'est le cas de la fête de la Mère, qui survient le jour de la nouvelle Lune du mois de Baisakh (soit avril-mai), de la fête de Janai-Purnima à la pleine Lune du mois de Sravan (juillet-août). L'anniversaire de Krishna est célébré le huitième jour de la Lune de Bhadra (5).

Enfin, si les Aztèques et les Mayas disposaient de deux calendriers, un civil de 18 mois de 20 jours et un calendrier vénusien de 584 jours, il faut remarquer que les Mayas avaient aussi un calendrier lunaire. Ainsi, une stèle de la cité Maya de Quéríja établit avec exactitude le jour et l'état de la Lune sur une période de quatre cent millions d'années (20, 21).

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, nous avons cité ici les principales cultures humaines, et on retrouve dans quasiment toutes les civilisations ces mêmes références à la Lune.

Ces références ne se perdent, dans la plupart des sociétés que pour des raisons politiques et économiques. Mais, même dans ce cas on en retrouve quelques traces dans l'établissement des jours fériés, des jours considérés de bon ou mauvais augure, qui sont souvent, en Occident, une survivance de la chronologie romaine.

III-1-2) La Lune et les Jours Fériés

Il ne sera pas évoqué dans ce chapitre les fêtes des civilisations possédant un calendrier lunaire, et qui, bien entendu, calculent les dates des événements solennels en fonction de la Lune.

Nous nous intéresserons donc plutôt à la culture occidentale, qui a choisi d'utiliser un calendrier solaire.

D'après J. ATTALI (5), la réforme julienne mit un terme au calendrier lunaire dans l'empire romain. Malgré cela, les fêtes importantes, calquées sur les phases de la Lune, conservent cette chronologie. Cela tient à plusieurs raisons. Tout d'abord cette réforme se mit difficilement et lentement en place, d'autre part, les traditions, notamment dans les contrées les plus reculées, persistèrent. De plus, les calendriers religieux continuèrent à définir les dates de leurs fêtes solennelles en fonction de la Lune.

C'est en particulier le cas des fêtes chrétiennes. Bien que la naissance du Christianisme soit postérieure à la réforme julienne, ses fêtes sont calculées par rapport à la Lune. C'est ainsi pour la plus importante d'entre elles, la fête de Pâques, calculée depuis le concile de Nicée en 325, comme se situant le premier dimanche suivant le 14^{ème} jour de lunaison du printemps. Si cette date a été reconnue comme officielle dans toute la Chrétienté depuis ce concile, elle est, depuis l'aube du Christianisme établie en fonction des lunaisons. Il est vrai que la fête de Pâques est associée à la Pâque juive.

Les célébrations issues des rites païens, sont, elles aussi calquées sur les rythmes de la Lune. Noël, fête instituée au IV^{ème} siècle, provient d'une fête Mithriaque, tandis que la Chandeleur correspond à la fête des chandelles romaines, qui honoraient leurs morts en brûlant des torches la nuit.

Certains repères, comme les Calendes étaient encore utilisées au Moyen Age pour dater les événements.

Quoiqu'il en soit, le calendrier ecclésiastique chrétien repose sur un ensemble de données faisant référence à la Lune. Ainsi, le comput qui détermine la date des fêtes mobiles : Carême, vendredi saint, Ascension, est établi grâce au nombre d'or. Ce nombre compris entre 1 et 19 indique le rang d'une année dans un cycle de 19 ans, cycle au bout duquel les phases de la Lune se reproduisent aux mêmes dates du calendrier.

Il faut cependant remarquer, que, le comput ne tenant pas compte des irrégularités des mouvements de la Lune, il y a parfois des différences entre la réalité astronomique et le calendrier ecclésiastique.

On peut citer également l'épacte, qui est un nombre indiquant l'âge de la Lune la veille du 1^{er} janvier, en convenant de le désigner par zéro lorsqu'elle est nouvelle. De la valeur de l'épacte on en déduit la date de pleine Lune, donc les fêtes mobiles (5, 18).

De plus, J. ATTALI (5) ajoute que la division des mois en semaines était inconnue des romains et des égyptiens. Il semble que cette division ait été propre aux hébreux, en hommage à l'Ancien Testament qui définit la Création en sept jours. Cette division selon d'autres auteurs, pourrait avoir une origine babylonienne, cette civilisation faisant correspondre une planète à chaque moment.

Le lundi est tout naturellement consacré à la Lune (Luna Dies). Ce jour est quasi universellement considéré comme néfaste (13, 38, 52) sans doute en relation avec le pouvoir maléfique associé à la Lune.

Il est par exemple déconseillé de partir en voyage un lundi, sauf en Algérie et en Inde, où ce jour est au contraire considéré comme favorable (38, 41).

P. CANAVAGGIO (11) ajoute qu'en Alsace, se marier un lundi rend lunatique, et que, de plus, aux USA, tomber ce jour-là porte malheur, tandis qu'en Belgique un domestique engagé ce jour-là ne donnera pas satisfaction.

Selon P. WARING (52), en Angleterre trois lundis sont considérés comme particulièrement funestes :

- le 1^{er} lundi d'avril auquel on attribue la naissance de Caïn et l'assassinat de son frère
- le 2nd lundi d'août auquel on associe la destruction de Sodome et Gomorrhe
- le dernier lundi de décembre jour de la naissance de Judas Iscariot.

D'ailleurs, elle ajoute que certaines personnes de la campagne anglaise refuseraient encore d'entreprendre quelque chose ces jours là.

III-2- La Lune, Mère Universelle

L'archétype maternel s'exprime au sein des religions, des croyances et des rites à travers l'existence symbolique d'une mère universelle, représentation de la mère et de la force vitale, au niveau de laquelle se cristallisent à la fois les aspects positifs et négatifs du principe féminin (16).

Cette notion englobe la création, en ce que cette mère détient des vertus procréatrices de fertilité et de naissances, de croissance assurée par la mère nourricière et protectrice, mais

aussi de destruction telle Kâli, qui après avoir terminé sa création est représentée sous un aspect hideux et ensanglanté, dansant sur un cadavre (18, 33, 41).

CG. JUNG (30) considère le Soleil et la Lune comme des équivalents divins du père et de la mère. Il est vrai que la Lune telle que l'on peut l'observer dans ses différentes phases, présente bien des analogies avec cette représentation de la mère (13, 16, 38). Naissance, croissance, création ex-nihilo, sont autant d'observations qui rappellent les caractéristiques de la mère.

D'ailleurs, comme le remarquent CHEVALIER et GHEERBRANDT (13) l'attribution d'un genre masculin à la Lune est assez exceptionnelle. On retrouve cette conception d'une lune masculine chez les Indiens Gé du Brésil central, et chez quelques tribus primitives d'Asie qui la considère comme un époux du Soleil. Encore que même dans ce cas, il persiste une représentation parentale des deux astres (13, 16).

La Lune a d'ailleurs un caractère androgyne, demeurant lié aux cultes de la fertilité et des naissances. Ainsi, les Indiens Gé prient la Lune pour obtenir des pluies et des récoltes abondantes (13). De même M. ELIADE (16) rapporte que Sin, dieu babylonien de la Lune, est masculin, mais porteur de vertus féminines.

Sa fille Ishtar, qui lui succédera est nommée à la fois dieu et déesse. Aphrodite présente, à l'époque hellénistique, ce même caractère : On considérait au Proche Orient, qu'à la pleine Lune c'était une déesse dont la longue barbe blanche répandait ses rayons sur la terre. Plutarque lui-même, tout en appelant la Lune « mère de l'Univers » concède qu'elle a une nature à la fois mâle et femelle (23, 24).

D'après PADOUX et DELEURY (41), en Inde, bien que la Lune soit un emblème de Shiva, certaines illustrations du Kundalini-Yoga représentent un Soleil féminin et une Lune masculine.

Selon CHEVALIER et GHEERBRANT (13), la réponse à ce problème se trouve peut-être dans le Yi-King et dans le Taoïsme, qui explique que, par apport d'énergie, les contraires se rejoignent et se retransforment, pensée que l'on retrouve dans l'Alchimie, notamment dans le concept *d'eau ignée* et de *feu aqueux*.

Cette union des contraires, cette capacité de synchrétisme est une vertu propre aux dieux.

Dans ce chapitre nous n'évoquerons que les aspects positifs, c'est-à-dire créateur et nourricier de la Lune, l'aspect néfaste étant développé ultérieurement.

III-2-1) Les Cultes de la Lune Mère

Dès l'Aurignacien (30000 av. JC), M. ELIADE (17) rapporte que MENGHIN interprète les figurines féminines tenant une corne à la main, et donc porteuses d'un symbolisme lunaire, comme étant le début d'un culte de la Mère Universelle.

De plus, il ajoute que cette coexistence de représentations féminines et lunaires se retrouve dans les cultures néolithiques tardives de Kansou et Yang Chao en Chine (entre 5000 et 2000 av. JC), au niveau desquelles des cornes stylisées (la corne est une représentation du croissant) sont associées à des losanges, symboles féminins.

Pour la croyance antique, la représentation du monde est théiomorphique et anthropomorphique. Le Soleil est considéré comme un père et la Lune, comme une mère féconde, réceptacle du sperme et lieu d'origine de la vie. Les inscriptions d'Héliopolis illustrent cet aspect : dans les cérémonies d'*Avitaillement du saint Œil*, le dieu Osiris féconde l'œil d'Isis, la vache céleste à œil de Lune, qui engendrera Horus (30, 50).

Selon JL. BACKES (6), en Grèce, Artémis, fille de Zeus et sœur jumelle d'Apollon, est la déesse qui représente le mieux le caractère maternel de la Lune. Son culte dérive probablement du culte à une Magna Mater, d'origine asiatique et égéenne, particulièrement actif à Ephèse et à Délos (16, 23). C'est une déesse de la nature, protectrice des femmes enceintes et des femelles pleines, favorable aux accouchements. Elle était invoquée par les parturientes sous le nom de Lochéia, d'où dérive le mot lochies (23, 38).

Héra, l'épouse de Zeus, est l'une des figures les plus importantes du Panthéon grec et fut un temps considérée comme une déesse lunaire. Elle est investie des fonctions matrimoniales et génitales (23, 24).

Selon P. GRIMAL (24), Séléné, personnification de la Lune, ne semble pas avoir fait l'objet d'un culte important, bien que l'on retrouve sa trace dans l'étymologie des mots servant à désigner la Lune (sélénite, sélénographie...).

La Diane romaine a une origine commune avec l'Artémis grecque, avec laquelle elle fut assimilée dès le Vème siècle av. JC. Cependant son culte pourrait avoir une autre origine, et dériver d'une déesse italique primitive, protectrice de la nature, et identifiée à la puissance lunaire. Selon CICERON, son rôle est de façonner l'intégrité de l'enfant, de la fécondation jusqu'à la mise au monde (6, 13, 23).

Lucine est un aspect archaïque de Diane. Cette déesse aux cent mamelles qui assiste et est invoquée lors des accouchements, fut associée à Diane par CICERON qui les identifia toutes les deux à la Lune. D'ailleurs elles sont représentées avec des croissants de Lune à la main ou dans les cheveux. Ce sont des déesses maternelles, protectrices des femmes et favorables à la fécondité (23, 38).

Junon est une autre déesse romaine qui présente un symbolisme lunaire. Epouse de Jupiter, elle personnifie le disque lunaire. On retrouve toujours ces mêmes caractéristiques de déesse de la fécondité, favorable aux mariages et aux accouchements (23, 24).

D'après CG. JUNG (30) dans la religion Mithriaque, la Lune est le réceptacle de la semence du taureau mort en même temps que Gayomart, le premier homme. On retrouve dans ce mythe le concept de matrice de la Lune, ainsi que l'idée qu'elle est un lieu de séjour des morts.

On peut aisément penser que le même genre de culte était rendu à la Lune dans l'ensemble du bassin méditerranéen.

D'ailleurs, d'après NIELSEN, cité par ARKOUN et FAHD (3) les astres divinisés du Panthéon arabe pré musulman se limitent au Soleil, à la Lune et à Vénus, toutes les autres divinités s'insérant sous l'une de ces trois dénominations. A la Lune correspondait le nom de Ilah, d'où dériveraient les noms d'Allah, Hubal, Yahvé et Assour.

Il nous faut revenir un instant sur les légendes d'Osiris, qui sont le fondement de la religion égyptienne. Lorsque les prêtres héliopolitains mirent en place un système hénothéiste

dans lequel Rê, le Soleil, avait la première place, ils durent composer avec la légende osirienne (50).

D'après VANDIER et ELIADE (16, 50) le rapprochement d'Osiris avec la Lune permettait de rattacher ce nouvel aspect au mythe : on pouvait désormais expliquer le pouvoir de Seth sur Osiris, Seth devenant une puissance des ténèbres et régnant sur le monde nocturne inférieur. D'autre part, il existe une analogie entre les souffrances d'Osiris, suivies de résurrection, et le cycle synodique lunaire.

Plus tard on donnera à l'Osiris Lune le nom de Ioun, ce qui prouve l'origine héliopolitaine de cette association, encore que ce rapprochement figurât déjà dans les textes des pyramides. Ainsi, une nouvelle légende est née de cette parenté. On supposait que l'âme d'Osiris se réfugiait sur la Lune, où la haine de Seth continuait à l'y poursuivre. Le 15^{ème} jour du mois, le dieu des ténèbres représenté par un pourceau noir, une gazelle ou un taureau avalait la Lune et avec elle l'âme d'Osiris. Horus et Thôt se mettaient aussitôt en quête de l'animal et l'obligeaient à rendre la Lune, et l'âme qui s'y trouvait cachée.

A Babylone, Sin le dieu de la Lune est masculin, bien qu'il soit matrice universelle, dispensatrice de toutes choses. Il sera détrôné par sa fille, qui sera nommée à la fois dieu et déesse et qui conserve donc ce caractère ambivalent. Il est intéressant de noter que du nom de Sin dérive le nom du mont Sinaï, lieu où Moïse recevra de Dieu les tables de la Loi (16, 29).

La conception de la Lune comme mère universelle ne se limite pas au bassin méditerranéen.

Chez les Aztèques, les divinités lunaires présentent le double aspect de dieux de l'ivresse et de la fécondité (21).

Pour les Incas les caractéristiques maternelles de la Lune sont encore plus développées. Elle est une divinité féminine, déesse des femmes, par opposition au Soleil, dieu des hommes. C'est l'épouse incestueuse du Soleil, son frère, elle règne sur les mers, les vents et préside aux accouchements. D'ailleurs, si l'Inca est fils du Soleil, son peuple considère la Lune comme leur mère primordiale (13, 16, 21, 38).

Chez les Mayas, Ixchel, déesse de la Lune est l'épouse d'un dieu créateur, probablement solaire. Elle possède cette ambivalence propre aux Magna Mater. D'apparence rebutante, elle est représentée comme une vieille femme aux ongles crochus et aux pieds munis d'ergots, qui recherche la destruction du monde. Cependant, à côté de cet aspect malfaisant, elle est une déesse protectrices des femmes dont elle amène les grossesses à bon terme (16, 20, 38).

D'après H. FAVRE et J. MEUNIER (20), de nos jours seul ce bon côté a été retenu par les Indiens. Les Tzotzils, les Mams, les Chols et les Lacandons l'appellent Notre Mère ou Sainte Mère. Elle est toujours implorée par les femmes Tzotzils qui continuent à croire que leur fertilité est plus importante à la pleine lune. Mais, petit à petit, chez ces peuplades, le culte de la divinité lunaire se confond en un culte de la Vierge Marie, aidé en cela de la représentation de la Vierge figurée un pied posé sur un croissant de lune.

Cette dernière est d'ailleurs très souvent porteuse de symboles lunaires, voire directement associée à la Lune. Ainsi, dans les Litanies elle est souvent comparée à notre satellite, et est fréquemment représentée un croissant de lune à la main ou dans les cheveux (18) ce rapprochement est peut-être une volonté du Christianisme afin de s'opposer au paganisme, en particulier aux cultes lunaires archaïques, si présents dans toutes les civilisations.

Ainsi, comme le rappelle E MOZZANI (38) bien que Moïse ait fait sonner, en signe de fête, les cloches les jours de nouvelle lune, Isaïe, et plus tard les Pères de l'Église s'opposèrent à de telles pratiques :

Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes (Isaïe, I, 14)

D'après P. JACQUIN et J. MEUNIER (28), si les Hurons d'Amérique du Nord voient en Ataensic, la Lune, la créatrice du monde, les Esquimaux ont une croyance qui contraste fortement avec ce qui a été vu jusqu'ici. Pour eux, la Lune a une origine humaine et est masculine, amoureux de sa sœur le Soleil (27).

Toutefois ses attributs restent identiques à ceux des religions qui voient en elle une mère. Elle s'occupe des phénomènes naturels, aide à la chasse par l'intermédiaire des marées, et est vénérée pour ses pouvoirs féconds en tant que remède à la stérilité.

D'après J. ROUMEGUERE-EBERHARDT et LV. THOMAS (43), les Zoulous d'Afrique du Sud lui donnent un rôle d'intermédiaire. En effet elle ramène la déesse Ma à sa vocation primordiale : procréer avec son compagnon Arbre de Vie.

Chez les Pygmées, la fête de la nouvelle lune a lieu peu de temps avant la saison des pluies. La lune Pe est considérée comme un principe de génération, elle est la mère de la fécondité. Cette fête est réservée aux femmes qui dansent et prient la lune, mère des choses vivantes, d'amener la fécondité en leur donnant de nombreux enfants (16).

En Chine, nous avons déjà évoqué la fête de la déesse lunaire Heng Ugo, réservée aux femmes ; toutefois, E. MOZZANI (38) relate que l'adoration de la Lune se traduisait également dans l'habitude des femmes de la cour impériale d'avoir les sourcils en forme de croissant. En outre les concubines royales étaient choisies selon l'aspect de leur visage, il devait être de type lunaire : plat, circulaire et pâle. On disait d'ailleurs « belle comme Heng Ugo qui serait descendue de la Lune ». Notre satellite est donc la personnification féminine par excellence, le symbole du Yin.

Si la lune a été divinisée dans les croyances ancestrales, les religions monothéistes l'ont détrônée. Cependant, pour cela elles ont dû adapter les nouveaux rites aux habitudes passées, en réintégrant certaines coutumes, et tolérer la survivance de certaines d'entre elles.

Ainsi de manière quasi universelle la lune représente la femme, la fertilité, la fécondité, la maternité et assure la protection des enfants. Elle n'est presque jamais associée au genre masculin, et, même lors de ces rares exceptions elle est le symbole de la matrice universelle, dispensatrice de toutes choses. Elle est donc symbole de vie.

III-2-2) Croyances et Rites

Les rites et les croyances perpétuent le côté maternel de la lune. Dans le monde occidental moderne on retrouve des reliquats des pratiques ancestrales, plus ou moins déformées par la culture populaire.

Nous examinerons ces rites et croyances selon les aspects que peuvent prendre les déesses mères, en excluant l'aspect négatif qui sera envisagé ultérieurement.

Ces aspects répertoriés par M. ELIADE (16) sont :

- facteur de fertilité
- intervention dans les naissances
- cultes de la végétation

@Lune et Fécondité (16)

La lune préside la sexualité, tant humaine qu'animale en favorisant les conceptions et les naissances. Une ancienne tradition tibétaine illustre bien cet aspect :

Lorsque l'homme est sorti de l'œuf primordial, il était asexué et sans désir. Ce n'est que lorsque les instincts et les attributs sexuels apparurent que le soleil et la lune vinrent dans le ciel.

-Mariages

Les déesses lunaires interviennent dans les mariages et les accouchements. D'après A. LIEBER et J. AGEL (33) les mariages seraient d'ailleurs plus nombreux lors de la pleine lune, période jugée favorable.

L'observation de la lune pour déterminer la date propice d'une union est assez ancienne. Selon les Registres d'Inquisition de Jacques Fournier, un certain Raymond Belot demande en 1304 au Parfait Cathare Guillaume Authié de lui indiquer « quand la lune serait bonne pour donner sa sœur en mariage ».

La croyance populaire veut que la lune croissante soit favorable pour amener une femme chez soi, se marier ou emménager (52). Les Yakoutes, les Estoniens et les Finnois se marient de préférence à la nouvelle lune car elle est associée à une bonne fécondité (16). On dit qu'une jeune fille qui rêve de la pleine lune se mariera bientôt, tandis que si c'est une femme, elle sera enceinte de jumeaux (11).

PY. SEBILLOT (45) a recueilli au début du siècle les invocations que devaient faire les jeunes filles en pensant à leur futur époux. La plupart font référence à la lune.

*Belle Lune fais-moi voir en dormant,
Qui j'aurai de mon vivant.*

Petit croissant, verbe blanc, fais-moi voir...

Et, après avoir déposé leurs objets de toilette en croix :

Croissant, croissant, fais-moi voir...

On raconte également qu'en regardant la lune à travers un mouchoir de soie, une jeune fille saura, en comptant le nombre de lunes qu'elle y voit en transparence, combien de mois il faudra qu'elle attende pour qu'on la demande en mariage.

-Cycles

L'influence de la lune sur les cycles sexuels a déjà été évoqué au chapitre I. On dit que les changements de lune provoqueraient les menstruations (33), et que celles-ci débuteraient en pleine ou en nouvelle lune. M. ELIADE (16) rapporte que les Papous pensent qu'elles sont une preuve des liens que les femmes entretiennent avec la lune. Ceci ne s'arrête pas aux femmes.

En effet, d'après E. MOZZANI (38), dès le Moyen Age, on estimait que notre satellite exerçait une influence sur tous les corps vivants, en particulier sur la moelle, responsable supposée alors de la vitalité, et dont la quantité aurait varié selon les phases de la lune. Il était courant de penser à cette époque que la moelle était plus importante en lune croissante et moins en lune décroissante. Par analogie, la même croyance était appliquée au sperme et à la libido de l'homme, à tel point qu'un homme qui n'aurait pas honoré son épouse à la pleine lune pouvait être soupçonné d'infidélité.

-Conceptions

La lune est un symbole de fécondité si puissant qu'autrefois on interdisait aux jeunes filles de sortir de la maison les soirs de pleine lune, de crainte qu'elles ne soient lunées, c'est-à-dire mises enceintes par la lune (38).

Selon M. ELIADE (16), JACQUIN et MEUNIER (27), on rencontre la même croyance chez les Esquimaux, où on interdit aux jeunes filles de regarder la lune.

De plus, chez les Aborigènes mais aussi en Inde, on pense que la lune, après être descendue sur Terre sous forme humaine abandonne les femmes après les avoir fécondées (16, 41).

La lune intervient également dans le déterminisme du sexe de l'enfant lors de sa conception. La croyance générale veut que les conceptions ayant lieu en lune croissante donnent naissance à des garçons, tandis qu'en lune décroissante, elles donnent naissance à des filles (46).

Mais ça n'est pas une généralité, en Bourbonnais et en Beauce, on pense le contraire, tandis que dans les Vosges et en Corrèze, on croit que c'est par des fécondations lors de la pleine lune qu'on obtient le plus facilement des garçons (4, 11, 52).

@Les Accouchements

Si les cultes antiques attribuaient aux déesses lunaires le rôle de régir les accouchements, les croyances ont élargi ce pouvoir en ce que la lune est un instrument de prédiction du destin du nouveau-né, ainsi que des enfants à venir.

-Déroutement

Si, de nos jours encore, on dit que les accouchements sont plus nombreux en pleine lune, c'est parce que la croyance ancestrale veut que les naissances soient plus fréquentes et plus faciles à cette période. Cette théorie que nous avons évoquée au chapitre I est encore très discutée.

A contrario les accouchements seraient plus rares et plus délicats en fin de cycle lunaire (4).

-Destin du nouveau-né

Le moment du cycle synodique où se produit la naissance est un facteur influençant le destin du nouveau-né. Ceci découle de l'astrologie, mais la croyance populaire l'a résumé ainsi : une naissance est d'autant plus de bon augure qu'elle se situe près de la nouvelle lune (11, 34, 52).

Ainsi, d'après P. WARING (52), en Angleterre, un enfant qui naît le 1^{er} jour du cycle synodique sera promis à une longue vie, à une grande richesse, tandis que celui qui naît en lune décroissante est faible (Normandie) ou ne survit pas (Bretagne). Celui qui voit le jour lors de la pleine lune est de santé fragile, et est exposé à la folie.

La lune noire (juste avant la pleine lune), est très défavorable, les nourrissons nés à cette période ont des difficultés à survivre.

Cette influence est si forte que PY. SEBILLOT (46) rapporte que lorsqu'un accouchement avait lieu, les femmes qui assistaient la parturiente couraient se poster au seuil de la maison pour examiner le ciel. Cette astrologie populaire indique, entre autre, que si le croissant est bien vertical, l'enfant sera malheureux et mourra pendu. Il aura le même sort si les nuages ensèrent la lune, et périra noyé si ceux-ci submergent complètement le disque lunaire...

-Enfants à venir (4, 11, 45)

L'état de la lune permettrait aussi de prévoir le sexe des enfants à naître ultérieurement. Si l'accouchement se produit en lune décroissante, l'enfant à venir sera de sexe opposé à celui qui vient de voir le jour, a contrario, en lune croissante, ils seront de même sexe.

@La Lune, mère nourricière

En tant que mère et déesse de la nature, la lune gouverne la végétation et les pluies assurant ainsi la croissance de sa création (16, 38, 50).

-Végétation, vie rurale

D'après S. LIGNY (34), ingénieur horticole, la lune fait monter la sève des végétaux pendant sa phase croissante, et elle la fait redescendre de la pleine lune à la nouvelle lune suivante favorisant ainsi la partie souterraine des végétaux. Selon elle, ces phénomènes sont connus depuis les Egyptiens. C'est d'ailleurs à partir de cette croyance, analogue à l'action supposée de la lune sur la moelle humaine (38), que furent établis et largement diffusés au Moyen Age les almanachs donnant un ensemble de règles pour effectuer les cultures en fonction des phases de la lune.

C'est probablement de ces traditions que découlent les croyances actuelles.

Il est ainsi recommandé de semer les végétaux qui poussent au-dessus de la terre en lune croissante, et, à contrario tout ce qui pousse au-dessous de la terre en lune décroissante. Cette règle générale subit de nombreux contre exemples, selon les légumes et selon les régions (34, 38).

Par exemple les carottes, navets et salsifis doivent être semés en lune décroissante (Poitou, Vendée), mais dans les Deux-Sèvres on plante en lune jeune, c'est-à-dire croissante, tout ce qui doit grossir sous terre.

En Picardie, on déconseille de semer quoi que ce soit en nouvelle lune, par contre en Anjou on dit « Quand décroîtra la lune, ne sème chose aucune... » (11, 34, 38).

En outre, la lune aurait des actions diverses sur les plantes (11, 46):

- à Angers les semis effectués en lune décroissante sont protégés du gibier
- en Bretagne, le trèfle semé en lune croissante provoque la météorisation des vaches.

Enfin, certaines dates sont plus ou moins heureuses (11, 34, 45) :

- le semis du 1^{er} vendredi qui suit le croissant de lune donne bien
- dans le Poitou et en Gironde, on ne doit semer ni haricots rouges, ni courges dans les 3 jours qui précèdent la pleine lune de Pâques
- on retrouve la même croyance avec le chanvre dans les Flandres, les Vosges et la Montagne Noire. D'ailleurs on ne sème rien en Lorraine à cette date, car rien ne vient.

On peut remarquer qu'il existe une très grande variation régionale dans les conseils prodigués, ce qui peut laisser un peu perplexe sur l'influence *réelle* de la lune. Seuls quatre jours où il ne faut rien entreprendre sont communs à toutes les traditions : nœuds lunaires, apogée et périgée. Cependant le manque de cohérence fréquent de ces croyances avait déjà été remarqué par LA QUINTINIE, directeur des jardins du Roi (1690), cité par E. MOZZANI (38), en effet voici ce qu'il affirma à propos des jardiniers « luniers », c'est-à-dire partisans de l'effet lune :

« Ce serait un secret formidable que la lune se mît d'intelligence avec ces jardiniers, pour faire que telle plante montât en graine, parce qu'il le voudrait, et empêchât telle autre d'y monter. »

On voit donc que la polémique n'est pas récente.

L'action de la lune ne se limite pas aux cultures. Puisque la sève ne remonte pas en phase décroissante, on indique que toute chose coupée en vieille lune ne repoussera pas ou repoussera moins vite. Aussi cette période est-elle déconseillée pour le ramassage des fruits et des légumes et pour la coupe du foin. Par contre c'est à ce moment qu'il faut tailler la vigne ou couper du bois. Cette idée est assez ancienne, en effet, Caton, en 200 av. JC interdisait de couper du bois en lune jeune. De plus, on retrouve dans la coutume de Lunel, en 1367, une interdiction formelle, sous peine d'amende, d'acheminer des cercles de tonneaux dont le bois n'aurait pas été abattu en bonne lune, par contre, le bois de chauffe doit être coupé en lune jeune (4, 11, 34).

La croyance qui veut que les branches d'orme coupées en nouvelle lune repoussent vers le bas est encore bien vivace dans le Berry.

C'est sans doute en conséquence de la croyance en la variation des flux de sève, en fonction des phases lunaires, que l'on conseille de couper les ongles et les cheveux après le dernier quartier de lune (34), chose fortement déconseillée par d'autres (11).

En Gironde, on met le vin en bouteille en vieille lune, mais certains pensent que c'est à la pleine lune qu'il sera de meilleure qualité. Pour d'autres, embouteillé à cette période, il tournera vinaigre (11).

Les productions végétales ne sont pas les seules concernées, et on dit qu'un cochon tué en jeune lune se conserve mieux et a une viande de meilleure qualité (34).

-La lune et la météorologie

Notre satellite participe aussi à la météorologie populaire, et les dictons ne manquent pas :

*Au cinquième jour de la Lune,
on verra quel temps tout le mois donnera,
pourvu que des jours le sixième reste le même qu'au cinquième (12).*

*Tu peux compter sur la sérénité si,
le troisième jour de la lune,
son croissant brille net et délié (34).*

Un halo autour de la lune promet des pluies, tandis que des cercles autour du disque lunaire sont annonciateurs d'orages.

La nouvelle lune au périgée arrêterait les précipitations, tandis qu'une pleine lune au périgée provoquerait pluies et tempêtes (38).

E. MOZZANI (38) cite Ambroise PARE qui avait noté une corrélation entre la coloration de la lune et le temps à venir :

« *Quand la lune est rouge, elle signifie vents ; pâle, elle signifie pluies ; claire, beau temps* »,

Cette remarque rejoint le proverbe suivant cité par Leroux de Lincy dans le livre des proverbes français, Delahays, (1859) :

*La lune pâle est pluvieuse
La rougeâtre toujours venteuse
La blanche amène le beau temps
Or donc, à bon droit ce me semble,
Tout genre de femme ressemble
Juste à ce nocturne flambeau
Car la dame pâle est foireuse
Pour la rougeâtre, elle est vesseuse
Et la blanche aime les plaisirs
Ainsi toutes, comme la lune,
Aiment la nuit sombre et brune
Pour vivre selon leurs désirs.*

Le maréchal BUGEAUD, dans une lettre au comte d'Aumale, cité par E. MOZZANI (38), définit avec précision les relations entre la lune et la météorologie :

«*Je le répète, il faut consulter la lune et le baromètre avant de vous mettre en route. Le 5^{ème} et le 6^{ème} jour de la lune étant beaux et le baromètre montant, vous avez de grandes chances d'avoir du beau temps durant tout le reste de la lune. Si le temps ne s'arrange qu'à la fin du 1^{er} quartier, vous avez encore de très bonnes chances, quoique moins assurées. Si le temps est mauvais au 5^{ème} et au 6^{ème} jour de la lune et qu'il continue à l'être après la fin du 1^{er} quartier, il y a onze chances sur douze que toute la lune sera en mauvais temps.* »

Il semblerait que les indications météorologiques déduites de l'observation de la lune, soient plus constantes, plus précises, et se révèlent, à la lumière de quelques expériences, assez concluantes, contrairement à ce qui a été vu jusqu'ici.

III-3- Mort et Résurrection

C'est également un des aspects féminins de la lune, que d'être un symbole de mort. Toutefois cette mort est intimement liée à la résurrection, c'est donc une destruction fertile, génératrice d'un renouveau et d'une création meilleure, telle Shivâ qui détruit et reconstruit tout au long de sa danse. Une illustration de ce propos peut être trouvée dans le *Rituel de l'escarpolette*, extrait de la liturgie hindoue, décrit dans les travaux de PADOUX et DELEURY (40, 41).

Il se célèbre entre le 3^{ème} jour clair du mois de Caitra et le 3^{ème} jour clair du mois de Vaishakha. Le roi lune fait alors le tour de son harem et visite l'étoile Sheratan du Bélier, représentant la cavalière, puis l'étoile Alpha de la Mouche, qui représente celle qui va accoucher ; enfin il rencontre l'accoucheuse (les Pléiades).

Ce rite représente les renouvellements de la création par le mouvement pendulaire de l'escarpolette, sorte de plateau rectangulaire supporté par quatre chaînes sur lequel on place les statues des divinités qui représentent les cycles de retour et de disparition de la lune.

III-3-1) La Mort

Pour l'antiquité gréco-romaine, la déesse lunaire de la mort est Hécate, représentée avec trois corps, figurant les trois phases lunaires : naissance, croissance, disparition. Si cette déesse présente le côté malfaisant de présider aux maléfices, aux sortilèges et à la mort, elle a tout de même un côté favorable en intervenant lors des accouchements, comme le montrent BACKES et GRENIER (6, 23). Ce qui tendrait à prouver que la mort est intimement liée à la naissance et à la résurrection.

En Islam, on a vu que le croissant était symbole de résurrection. Il figure fréquemment dans les rites funéraires, soit sur les tombes, soit sous forme d'amulettes ensevelies avec le défunt (13, 16, 19).

C'est sans doute parce qu'elle est un symbole de mort, que la croyance populaire lui attribue des effets destructeurs ; Par ses rayons, elle abîme le vin, les œufs, le poisson et les vêtements de lin. Filer sous la lune donne un fil cassant et est de mauvais augure : « on file la corde pour se pendre ».

Tout outil exposé aux rayons lunaires se brisera. On dit aussi qu'elle « mange » les peintures, la pierre, le bois...

En Ille et Vilaine on l'accusait de ronger certains menhirs...(11, 45, 46, 52)

III-3-2) La Résurrection

La nouvelle lune semble ressurgir du néant, et c'est certainement la raison pour laquelle elle représente pour l'homme un espoir de résurrection. En effet, elle a été l'objet de nombreuses prières et de vénération lors de sa renaissance.

Dans le Tao, on dit que l'homme naît de la lumière conjugée de la lune et du soleil, et, que la conjugaison de l'énergie des deux astres lui confère l'immortalité (13, 38). Chez les Khoï-Khoï, le mythe de 'Khab (la lune), est un mythe de mort et de résurrection où 'Khab représente le 1^{er} homme, la mort, la résurrection, la lune et l'Idéal. Dans ce mythe, la lune envoya le lièvre dire aux hommes que, comme elle mourait et réapparaissait toujours, eux aussi seraient appelés à mourir et à renaître.

Les Khoï-Khoï pleurent lorsque la lune disparaît, et rien ne peut alors être entrepris, par contre sa renaissance donne lieu à des réjouissances (43).

III-3-3) Lieu de séjour des âmes

Selon M. ELIADE (16) et J. LEMOINE (32) de symbole de mort et de résurrection, la lune est devenue pour de nombreuses cultures, un lieu de séjour des morts, voire un paradis, dont l'emblème est figuré dans les pays musulmans par l'association d'un croissant de lune et d'une étoile.

Telle est d'ailleurs la description qu'en fait CYRANO DE BERGERAC (15), qui, dans son « Voyage dans la lune » y découvre un véritable paradis, et retrouve une seconde jeunesse .

Mais, dans tous les cas, ce séjour n'est réservé qu'aux héros ou à quelques élus. Ce livre a le grand mérite de reprendre les principaux traits symboliques de la lune.

Chez les Esquimaux, un mythe raconte que si l'on regarde avec fixité la lune, un homme descend sur un traîneau et emporte le badaud sur notre satellite. Là-bas vivent les âmes des morts qui s'y livrent à des jeux et à des fêtes.

Le royaume de la lune est si agréable, que beaucoup se laissent tenter, car près d'elle on oublie la faim, le froid et la solitude. C'est pourquoi on dit qu'elle encourage le suicide (13, 27).

J. LEMOINE (32) explique qu'en Chine, la croyance veut que la lune et le soleil sont tous deux des paradis, et qu' une ville entourée de remparts se dresserait sur la lune. Les habitant y recueilleraient une essence de lapis-lazuli qui est enfermé au cœur de la planète.

Mais la lune peut également être un lieu de pénitence, notamment des âmes pécheresses. C'est ainsi que la croyance populaire interprète les tâches lunaires (16, 38) :

*Voleurs emportés par la lune
Punitions divines : manquement au repos dominical
Figuration de Judas, Caïn...*

III-4- La connaissance indirecte

Selon M. ELIADE (16), le postulat des sciences occultes est « que ce qui est comme... a la même force que... ». On a vu dans les chapitres précédents que la complexité, l'éloignement, la ressemblance avec les destinées terrestres font de la lune un stimulus efficace pour la pensée analogique.

Aussi, c'est sans surprise que l'on voit la lune tenir une place très importante dans l'ensemble des sciences occultes. Nous commencerons par étudier l'astrologie, qui est la référence des autres sciences occultes qui s'en inspirent ne serait-ce que pour définir les moments les plus propices.

III-4-1) Astrologie

Bien que mode de connaissance indirect et intuitif, S. de MAILLY NESLE (36) rappelle que l'astrologie est à l'origine de l'astronomie moderne, comme en témoigne le suffixe *logie*, évoquant une science. Les connaissances des astrologues en matière de mouvements planétaires, étaient suffisamment précises pour permettre une bonne description de leurs rythmes ainsi que celui des étoiles et constellations, ce qui fournissait la base des prédictions .

Elle ajoute que les fondements de l'astrologie moderne apparaissent vers 3000 av. JC à Sumer. Elle est alors intimement liée à la religion. Les prêtres astrologues ont pour mission d'interpréter les messages que les dieux transmettent aux hommes par l'intermédiaire des astres. Les principaux corps célestes retenus sont les planètes visibles et connues à cette époque, c'est-à-dire la lune, Mars, Jupiter, Vénus et Mercure d'une part et le soleil et les constellations zodiacales d'autre part.

A ce propos, il est bon de constater que le Zodiaque n'était pas constitué à l'origine des constellations que le soleil semble parcourir lors de sa course annuelle, mais par celles définies par le parcours de la lune. Les premiers Zodiaques (Inde, Chine) étaient donc lunaires, et aujourd'hui encore, en Inde, un individu ne définit pas sa naissance en fonction de la position du soleil dans le Zodiaque, mais en fonction de la constellation zodiacale dans laquelle se trouvait la lune (36).

L'astrologie hindoue, désignée par le terme sanscrit *Jyotisha*, signifiant à la fois astrologie et astronomie donne une part très importante à la lune et aux nœuds lunaires.

Avant d'être conseillers, les astrologues étaient avant tout des gardiens du temps. Leurs facultés prédictives provenaient des relations qu'ils étaient sensés entretenir avec les dieux, et donc intimement liées à leur condition religieuse. Au cours des siècles la maîtrise du temps fut dévolue aux politiques, les astrologues conservèrent leur rôle divinatoire, même lorsque les religions n'intégrèrent plus les phénomènes célestes dans leurs liturgies. Petit à petit l'aspect religieux finit lui aussi par disparaître et l'astrologie est tout à fait laïque de nos jours (36).

S. de MAILLY NESLE (36) rapporte que l'astrologie traditionnelle a été transmise en Occident par les Arabes, au Moyen Age.

La divination astrologique, comme le montre A. BARBAULT (7), repose sur l'examen du ciel, et plus particulièrement sur l'observation des planètes. Celles-ci sont supposées détenir un certain nombre de caractères propres qui les font interagir sur notre destinée et notre être, selon leurs positions, que ce soit les unes par rapport aux autres, ou dans le ciel. Ces attributs se renforcent lorsque les astres sont en trigone (l'angle entre eux est de 120°) ou en sextile (60°), par contre, ils se contrarient lorsqu'ils sont en opposition (180°). Il est intéressant de noter que ces caractères correspondent à la symbolique particulière à chaque astre, ce qui est spécialement vrai pour la lune (figure 4), comme on pourra s'en rendre compte en examinant les qualités qui lui sont attribuées.

FIGURE 4

SYMBOLISME ASTROLOGIQUE DE LA LUNE, d'après A. BARBAULT (7)

ANALOGIES ASTRONOMIQUES : Valeur de satellite, valeur de nuit de mobilité et de changement

ELEMENT : L'eau

PRINCIPE GENERAL : Principe maternel-matricielle, réceptif, plastique, matériel, de fécondité, de gestation, de reproduction et de croissance. Représente la force de végétation et de fertilité de la nature.

TEMPERAMENT : Anabolique, vagotonique, en général bréviligne-lymphatique.

FONCTIONS PHYSIOLOGIQUES : Fonctions digestives (estomac, intestins), reproductives (ovaires, seins) ; concerne les liquides, muqueuses et séreuses.

PHYSIOPATHOLOGIE : Processus en hypo, hyposténie, hypothermie, hypotension, épilepsie...

CARACTEROLOGIE : Nerveux (émotif-non actif- primaire) ou chez le type inférieur amorphe (non émotif-non actif-primaire). Il existe deux types lunaires opposés qui correspondent à la dialectique du signe du Cancer.

FONCTIONS PSYCHOLOGIQUES : En relation avec le « ça », la lune régit la vie infantile, archaïque, végétative, autistique et animique de la psyché, ce côté inférieur que Ptolémée appelle l'« âme animale ». La zone lunaire de cette personnalité est cette zone nocturne, inconsciente, crépusculaire de nos tropismes, de nos pulsions instinctives. C'est la part du primitif qui sommeille en nous, vivace encore dans le sommeil, les rêves, l'imaginaire et qui modèle notre sensibilité. C'est la part du moi le plus intime.

PSYCHOPATHOLOGIE : Processus d'intériorisation et de régression vers le passé, infériorité, égocentrisme, narcissisme, hystérie, schizoïdie.

MORPHOLOGIE : Type enfantin. Corps adipeux, dilaté, alourdi ; formes ondoyantes, fondues, noyées en affaissement. Visage rond au front bombé et lisse, aux limites imprécises, avec sourcils et arcades peu marqués, des yeux à fleur de tête, un nez petit, creusé à la racine et relevé au bout, des lèvres en suçoir, des joues potelées, un menton faible arrondi et fuyant, souvent qui s'épaissit, le teint pâle. Traits d'ensemble émoussés, effacés, indécis, inachevés. Expression étonnée, naïve, absente, vague ou craintive, avec des gestes nuancés, évasifs. Impression d'indolence ou de nervosité, de douceur, de rêve, de silence.

PROFESSIONS : consistant à veiller, élever, garder, entretenir, circuler, procréer ou reproduire ; activités en rapport avec l'enfant et le public.

ARTS : Le genre intime ou personnel, la poésie, lyrique surtout, conte fable, journal intime, folklore, histoire anecdotique, mélodie, berceuse. L'intimisme pictural.

DESTINEE : Symbole de la vie intime, du jardin secret. Aspiration au bonheur simple, à la vie chez soi sinon, destinée capricieuse, vagabonde, fantaisiste, instable ; « la vie de bohème ».

PERSONNAGES : Le principe féminin : mère, sœur, tante, épouse, servante.

SOCIAL : La foule, le peuple, le public, la nation, la république.

A côté de l'astrologie officielle, il existe une astrologie populaire dont l'aspect prédictif s'exerce essentiellement dans la météorologie. Néanmoins, l'examen de la lune permettait de nombreuses déductions. Tout ceci a déjà été évoqué au paragraphe précédent, mais signalons tout de même, en guise de conclusion, que la lune rouge est universellement synonyme de guerre.

III-4-2) Magie

Tout comme l'astrologie, la magie utilise un raisonnement analogique comme base de réflexion, mais, d'après L. CHOCHOD (14), elle inclut davantage l'opérateur qui, en canalisant les énergies des forces occultes, parvient à agir sur la matière.

Quels que soient les hommes, les époques et les lieux, la magie présente une immuabilité surprenante dans ses doctrines et dans ses rites (14).

La pensée magique repose en effet sur deux principes fondamentaux :

- le principe de similitude qui postule que l'effet est similaire à la cause
- le principe qui définit que deux choses qui ont été en contact continuent à interagir entre elles, même si le contact n'existe plus.

L. CHOCHOD (14) rappelle qu'à l'origine, le magicien est essentiellement médecin, mais contrairement aux guérisseurs et aux sorciers, il est un initié des mystères de l'univers. L'étude des planètes, et de la lune principalement, est particulièrement importante, tant du point de vue chronologique, pour définir les périodes d'efficacité optimale, que du point de vue symbolique, reprenant l'ensemble des aspects du symbole lune.

Ainsi, L. TUAN (49) divise le cycle lunaire en deux phases :

- la quinzaine claire, qui correspond à la lune ascendante étant réservée aux rites dits bénéfiques.
- La quinzaine sombre, lune descendante réservée aux rites sataniques et maléfiques.

En définitive, l'astrologie est une auxiliaire de la magie, car les moments importants sont exclusivement décrits par un calendrier lunaire. On dit que lorsque Louis XI octroya le statut des barbiers et des chirurgiens, il ordonna que chacun possédât le calendrier des lunes, afin de s'assurer que la lune leur serait favorable lors de leurs opérations. La croyance voulait que, par exemple, pratiquer une saignée lors de certaines phases lunaires pouvait être dangereux, croyance que l'on retrouve dans le Talmud juif. Ce sont peut-être les mêmes raisons qui font penser qu'un animal castré en lune descendante risque de tomber malade et de mourir (7, 33).

Ceci pourrait d'ailleurs subsister dans certains milieux médicaux. A. LIEBER et J. AGEL (33) citent le cas du docteur Andrews (Tallahassee, Floride) qui, après avoir étudié un millier de cas opératoires, observa que des saignements excessifs survenaient lors d'ablation des amygdales lors de la nouvelle et de la pleine lune.

La date à laquelle s'effectuent les opérations magiques est donc capitale. E. MOZZANI (38) illustre ce fait par la recette que donne PICATRIX, nécromant du XVI^{ème} siècle, pour obtenir une bonne pêche :

« Pour prendre des poissons, il faut tracer l'image du Verseau lorsque Vénus se trouve avec la lune dans l'ascendant, et à l'heure de la lune. Puis vous jetterez cette image dans un cours d'eau, et vous verrez qu'une multitude de poissons s'y arrêtera bientôt. »

On remarquera, dans cette opération magique, que les éléments de date ont beaucoup plus d'importance et sont beaucoup plus précis que l'œuvre à réaliser.

ALBERT LE GRAND (1), au XIII^{ème} siècle, décrit les interférences que pouvait provoquer le cycle lunaire sur les naissances et les entreprises humaines, en les rapportant à l'histoire religieuse :

« Notre premier père fut créé le premier jour de la Lune. Ce jour ne sera pas favorable pour ceux qui tomberont malades, car leur maladie sera longue ; ils en seront pourtant délivrés et il n'y aura point de danger de mort pour eux. Si on fait des songes la nuit de ce premier jour, c'est une marque que l'on aura de la joie, et l'enfant qui naîtra ce jour vivra longtemps.

Le second jour, Eve fut créée pour servir de compagne à Adam, pour augmenter et conserver le genre humain. On peut voyager ce jour là avec sûreté, et on sera bien reçu partout où l'on passera. Ce jour est fort propre à la génération [...], et pour demander et obtenir des rois,, des princes et des grands seigneurs. Il est propre à bâtir, faire des jardins, des vergers et des parcs, à labourer la terre et semer. Les voleurs qui déroberont ce jour là seront vite pris. Si on tombe malade, la maladie sera courte. Il ne faut pas ajouter foi aux songes que l'on fera pendant cette nuit car ils seront sans effet. L'enfant qui naîtra croîtra à vue d'œil.

Eve mit au monde Caïn le troisième jour [...]. Il ne faut rien entreprendre ce jour-là, pas même semer ni planter ; celui qui tombera malade, sa maladie sera dangereuse, cependant il en sortira avec un bon régime de vie. Les songes qu'on fera seront inutiles et de nul effet. L'enfant qui viendra au monde ne vivra pas longtemps. Jour très malheureux.

Abel, le second fils d'Adam et Eve naquit le quatrième jour de la Lune. Ce jour est propre à faire une entreprise[...], il est bon pour retrouver une bête ou quelque chose de perdu. Les maladies de ce même jour sont fort dangereuses. Les songes de la nuit auront leurs effets s'ils sont bons, et au contraire s'ils sont mauvais. L'enfant qui naîtra le quatrième jour de la Lune sera traître.

Lamech vint au jour le cinquième. Si malheureusement quelqu'un a fait ce jour quelque mauvais coup, il a beau fuir, il ne peut éviter la punition que mérite son crime ; on ne retrouvera pas ce que l'on a perdu. Les songes que l'on fera seront douteux et l'enfant qui naîtra ne vivra pas longtemps.

Le sixième jour est heureux pour plusieurs choses, ce fut en ce jour qu'Ebron naquit. Les écoliers profitent beaucoup dans les sciences, les larcins sont facilement découverts et les maladies de peu de durée. Les songes que l'on fera doivent être secrets et ne pas être révélés ; les enfants qui viendront au monde seront d'une longue vie.

Le premier assassinat qui se soit jamais commis arriva le septième jour de la Lune. Abel fut la victime de son frère. Ce jour-là est aussi bon pour se faire saigner. Les meurtriers et les larrons ne peuvent éviter la punition. Les maladies sont fort courtes et faciles à guérir, les songes arrivent et les enfants qui naissent le septième vivent longtemps.

Mathusalem, celui de tous les hommes qui a le plus vécu, vint au monde le huitième ; ce jour est heureux pour le voyageur, et malheureux pour ceux qui tomberont malades. Les songes que l'on fera seront vrais et les enfants qui naîtront auront méchante physionomie.

Nabuchodonosor, ce roi impie et qui a si mal usé de sa dignité royale naquit le neuvième. Ce jour n'est ni heureux, ni malheureux. Les maladies au commencement seront dangereuses et les songes auront peu de temps après leurs effets. Les enfants qui naîtront vivront longtemps.

Noé [...] vint au monde le dixième. Ce jour est heureux pour toutes sortes d'entreprises, les songes sont vains et sans effet. Les chagrins seront de peu de durée, et les maladies seront graves, si on n'y apporte promptement secours. Les enfants qui naîtront ce jour-là se plairont à voir le pays.

Samuel, dont l'écriture parle si souvent, naquit le onzième : ce jour est propre à changer de pays. Les femmes qui tomberont malades auront peine à se rétablir. Les enfants qui naîtront seront spirituels, ingénieux et vivront longtemps.

Il ne faut rien entreprendre le douzième jour car il est tout à fait malheureux. Les songes seront vrais, les maladies mortelles, les enfants boiteux.

Le treizième jour est de même, et on n'entreprendra rien. Les maladies seront dangereuses. Les songes s'accompliront peu de temps après, et les enfants vivront longtemps.

Dieu bénit Noé [...] le quatorzième jour de la Lune. Il est aussi fort heureux et les maladies n'auront pas de mauvaises suites. Les songes seront douteux et les enfants qui viendront au monde seront parfaits et accomplis en peu de temps.

Le quinzième jour ne sera ni bon ni mauvais, les maladies ne seront pas mortelles : l'on pourra ajouter foi aux songes qui s'accompliront en peu de temps ; les enfants aimeront les femmes.

Job [...] naquit le seizième. Ce jour est fort heureux pour les marchands de chevaux, de bœufs et de toutes sortes d'animaux, et surtout pour les maquignons. Les songes seront véritables, et les enfants qui naîtront vivront longtemps. Il est propre aussi à changer d'air et de pays.

Sodome et Gomorrhe [...] périrent le dix-septième et expièrent par un embrasement miraculeux leurs crimes. Loth fut le seul, avec sa famille, qui en fut préservé. Il ne faut rien entreprendre ce jour-là. Les médecins ne donneront aucun secours par leurs remèdes aux malades. Les songes se trouveront vrais trois jours après et les enfants nés auront du bonheur.

Isaac [...] vint au monde le dix-huitième jour de la Lune. Les maladies seront dangereuses. Les songes véritables. Les enfants seront laborieux et deviendront riches.

Le dix-neuvième jour donna naissance à Pharaon, ce roi qui prit plaisir à s'opposer aux ordres de Dieu et à faire souffrir son peuple, et qui garda la femme d'Abraham dans son palais. Il ne fait pas bon aller en compagnie ce jour-là, ni fréquenter les ivrognes ; il faut se tenir retiré et dans la solitude. Les maladies ne seront pas dangereuses. Les songes auront en peu de temps leur effet, et les enfants ne seront ni méchants ni fripons.

Le prophète Jonas vint au monde le vingt. Ce jour est bon pour toutes sortes d'entreprises. Les maladies seront longues. Les songes seront vraisemblables. Les enfants seront méchants, trompeurs, larrons et de mauvaise vie.

Le roi Saül, fameux dans l'écriture, mais surtout par la haine injuste qu'il avait contre David naquit le vingt et un. Ce jour est propre à se divertir et à se tenir propre et en habits. Il est bon pour faire les provisions pour le ménage. Les voleurs seront peu de temps après découverts ; les maladies seront dangereuses. Les songes seront inutiles et sans effet, et les enfants qui naîtront aimeront le travail.

Jacob qui fut béni de son père vint au monde le vingt-deux. Il ne faut point ni négocier, ni entreprendre ce jour-là. Les malades seront en danger. Les songes auront leurs effets. Les enfants seront honnêtes et auront toutes sortes de bonnes qualités.

Benjamin dont le nom est connu par son étymologie, prit naissance le vingt-trois. Ce jour est bon pour acquérir de l'honneur. Les maladies seront longues mais non pas mortelles. Les songes seront faux. Les enfants seront parfois laids et mal faits.

Le vingt-quatrième naquit Japhet. Ce jour n'est ni heureux ni malheureux. Les maladies sont de longue durée mais sans danger. Les songes sans effet. Les enfants seront bons, honnêtes et se plairont à faire bonne chère.

Ce fut le vingt-cinquième jour que Dieu voulut punir l'Égypte de ses crimes et de sa désobéissance, par la peste et plusieurs autres genres de mort. Ce jour-là, les malades courront de gros risques. Les enfants qui naîtront ce jour ne seront pas malheureux, ni exposés à des périls.

Saül et Jonathan moururent le vingt-sixième : c'est ce qui fait que ce jour est malheureux, et n'est pas favorable aux entreprises. Les malades mourront, les songes seront vrais et les enfants seront assez heureux, accommodés des biens de la fortune.

Le vingt-septième est propre pour le travail et les entreprises. Les maladies seront changeantes et les songes douteux. Les enfants seront bons et aimables.

Le vingt-huitième on pourra entreprendre ce qu'on voudra. Les malades ne doivent pas se chagriner, leur mal ne sera pas dangereux, et les enfants de ce jour seront négligents et paresseux.

Hérode, ce roi impie vint au monde le vingt-neuf. Ce jour est malheureux pour toutes sortes d'affaires et d'entreprises. Les songes auront leurs effets. Les malades seront délivrés de leurs maux. Les enfants seront en danger et ne seront pas toujours bienvenus dans les compagnies.

Le trentième jour de la Lune est heureux et bon pour faire ce que l'on voudra. Les malades seront en danger s'ils ne sont pas promptement secourus et servis avec soin. Les songes donneront de la joie peu de temps après. Les enfants qui viendront au monde ne seront ni fins ni rusés. »

D'après M. ARKOUN et S. FERCHIOU (2), l'importance du respect d'une chronologie lunaire dans les opérations magiques est présente également dans les rites maraboutiques tunisiens qui doivent se dérouler en phase ascendante, et de préférence à la pleine lune pour avoir une efficacité optimale. Cette même croyance se retrouve en Inde, où les soirs de pleine lune, les insectes et les reptiles sont supposés être plus dangereux, tandis que la vertu curative des plantes augmente à ces moments là (33, 34).

D'une manière générale les vertus des végétaux sont très dépendantes du moment de leur cueillette. Ainsi, les druides cueillaient le gui le sixième jour de la lune (51).

PY. SEBILLOT (46) explique qu'en Bretagne le trèfle à quatre feuilles doit être ramassé la nuit de la nouvelle lune, à genoux et avec les dents.

La graine ou la racine de pivoine récoltée la nuit de la nouvelle lune, appliquée sur les poignets ou portée en collier préserve de l'épilepsie et des convulsions. La mandragore, cueillie la nuit de pleine lune protège du mal, et l'on dit que si elle est cueillie à un autre moment, elle pousse un cri perçant qui rend fou... (4, 11)

La baguette du sourcier, qui est en coudrier, doit être coupée la nuit de la lune de saint Jean, juste avant le lever du soleil. Elle permet de trouver les sources, mais, en Mayenne, elle a également le don de chasser les sorcières. Dans les Vosges, elle permet de retrouver son chemin, en la frappant contre un noisetier et en disant : « Lune, je te commande de me désenchanter au nom de Lucifer » (11).

Le magicien est également médecin, comme c'était le cas en Mésopotamie. Au Moyen Age, le médecin était sensé détenir des pouvoirs magiques. Le terme même de médecin aurait la même étymologie que mage. Ils sont comme les magiciens très liés à la Lune (13, 14).

La Lune aurait également le pouvoir de guérir les verrues selon différents rites :

S'adresser à la pleine lune en ces termes : « Salut pleine Lune, emporte celles-ci avec toi » (46)

Se frotter la main avec de la poussière ramassée sous son pied gauche, pendant que l'on regarde la nouvelle lune. (41)

Mais ses vertus thérapeutiques ne s'arrêtent pas là, d'après S. LIGNY (34), la peau absorbe mieux les traitements lorsqu'ils sont appliqués en lune croissante, tandis que le cours décroissant serait favorable aux traitements visant l'appareil digestif. Enfin, la lune descendante permettrait une meilleure cicatrisation des plaies.

D'après P. WARING (52) elle serait néfaste aux malades lors de son décours, et l'on dit en particulier que l'on ne meurt pas en lune montante, et que l'agonisant ne trépassé qu'après la pleine lune.

Toutes ces croyances sont sans doute héritées d'un savoir magique, qui s'exprimait essentiellement par la médecine. Il est clair que les guérisseurs de nos campagnes utilisent encore des fragments de ces connaissances.

III-4-3) Alchimie

L'alchimie est sans doute le domaine des sciences occultes dans lequel la pensée analogique s'exprime avec le plus d'intensité. Plus qu'une « science » de la transmutation des métaux en or, c'est une philosophie que les alchimistes nomment la *philosophie hermétique* (13, 25).

Elle est hermétique, car si les traités alchimiques sont nombreux, S. HUTIN (25) montre que leur contenu est extrêmement difficile à étudier. Leur langage codé est réservé aux seuls initiés.

L'obtention de la *pierre philosophale* qui permet de transformer les métaux en or et d'accéder à l'immortalité, excite l'imagination, pourtant ce n'est qu'un épiphénomène d'un bouleversement plus complet de l'opérateur. Le magicien, bien qu'introduit aux mystères de l'univers ne se sert de ses pouvoirs que pour modifier la matière. L'alchimiste, en même temps qu'il accomplit son Œuvre, se modifie lui-même (25).

En réalité les opérations alchimiques sont assez constantes dans leurs réalisations. L'opérateur ne fait que reproduire à l'infini les mêmes processus de calcination ou *œuvre au noir*, solution ou *œuvre au blanc* (albédo), distillation ou *œuvre au rouge*, puis sublimation ou *œuvre au jaune*. La réussite du grand œuvre ne dépend pas du processus lui-même, mais de la transformation de l'opérateur qui évolue lentement vers un état de perfection (13, 26, 49).

Selon S. HUTIN (25) il semble que les origines de l'alchimie remontent à la Chine du IV^{ème} siècle, notamment par l'intermédiaire des confréries de forgerons maîtrisant le métal et le feu. Mais c'est surtout en Egypte (le terme alchimie désigne le pays noir ou Egypte) que sont jetées les bases de l'alchimie moderne. Les papyrus de Leyde et de Stockholm, découverts à Thèbes, renferment un certain nombre de textes ésotériques émanant d'Hermès Trismégiste ou de Marie la Juive.

L'alchimie repose sur l'unité universelle (25), l'*unus mundus* que l'alchimiste cherche à recréer dans son creuset par la fonte des métaux, ce que résume la Table d'Emeraude :

« *Comme toutes les choses sont et proviennent d'Un, par la méditation d'Un, ainsi toutes les choses sont créées de cette chose unique par adaptation.* »

Chaque métal correspond à une planète et est associé à un certain niveau de perfection :

« *L'or naturel, l'argent, et chacun des métaux, comme les autres substances, sont engendrés dans la terre sous l'influence des divinités célestes. Le Soleil produit l'or, la Lune l'argent, Saturne le plomb, et Mars le fer.* » (Proclus, Vème siècle)

Le terme même de métal proviendrait, d'après certains experts, de la racine indo-européenne *Me* qui désigne la Lune (25).

Cette association des métaux et des astres se fait suivant une hiérarchie de perfection, deux métaux seuls sont considérés parfaits, l'or et l'argent. Ainsi, du plus imparfait au parfait on a (25) :

**Saturne < Jupiter < Mars < Vénus < Mercure < Lune < Soleil
Plomb < Etain < Fer < Cuivre < Mercure < Argent < Or**

Il est intéressant de constater que l'association « lune-argent », se retrouve chez les Incas qui désignaient l'argent comme les *larmes de la Lune* (21).

L'obtention de la pierre philosophale nécessite le passage par la pierre blanche qui est capable de transmuter les métaux en argent, puis par l'œuvre au rouge de transmuter les métaux en or.

L'alchimiste, pour réaliser son œuvre devra unir ces deux contraires, argent et or, Lune et Soleil, principe mâle et principe femelle.

Pour cela, S. HUTIN (25) et L. TUAN (49) précisent que les opérations matérielles reposent sur le respect d'une chronologie précise, fondée sur les phases lunaires, et par l'obtention d'une essence lunaire (rosée recueillie sur des draps les nuits de pleine lune), qui permettra de fabriquer la pierre blanche, processus décrits dans le *Mutus Liber*.

En résumé, on retiendra que la Lune alchimie est davantage qu'un simple symbole. Elle dépasse son rôle de signifiant, tout en conservant ses qualités de principe féminin, réceptacle fécond et passif. Elle ouvre à la surréalité et représente un certain niveau de perfection avant l'union des contraires, stade ultime du grand œuvre.

III-4-4) Sorcellerie

Alors que les astrologues, les magiciens et les alchimistes sont des initiés aux connaissances, les sorciers sont des utilisateurs, des techniciens de force qu'ils connaissent peu.

La sorcellerie est probablement une persistance des anciens cultes païens peu à peu évincés par le Christianisme. Le terme de sorcier n'apparaît qu'en 589, en association avec le culte de Diane, dont nous connaissons la relation avec la Lune.

Dans un courrier aux évêques, en 906, Réginon indique d'ailleurs que des femmes chevauchent des animaux, la nuit, en compagnie de Diane, ces propos seront repris en l'an 1000, par l'évêque de Worms, BURCHARD (13, 22, 38).

Pour GABOUT, GUESDON et BOUTROLLE-CAPORAL (22) la sorcellerie est avant tout une histoire de femmes, ce qu'elles illustrent par une citation de Michelet : « pour un sorcier, mille sorcières ». Pour de nombreux auteurs, et notamment E. MOZZANI (38), c'est parce que les femmes seraient *plus sensibles aux diverses influences*, et notamment lunaires.

R.P. JOHANNES (29) définit la sorcellerie comme une science ritualisée. La base de son enseignement est constitué par quatre éléments : la Terre, l'Eau, l'Air et le Feu. Leurs rôles théoriques (résumés) sont les suivants :

- la Terre : symbole de la matière.
- l'Eau : source de vie matérielle, moyen de régénération, vertus purificatrices.
- l'Air : monde subtil, intermédiaire entre le monde matériel (la Terre) et le monde spirituel (le Ciel), en rapport avec l'ordre cosmique et astral.
- Le Feu : énergie pure, vertu de purification en force spirituelle.

La sorcellerie inscrit son champ d'action dans ces quatre éléments, en utilisant les forces magnétiques s'y rapportant. Pour R.P. JOHANNES (29), les mouvements de l'élément eau sont entièrement régis par la Lune. C'est pourquoi il considère qu'il est nécessaire de parfaitement connaître les cycles lunaires.

De plus, il ajoute que la lune exerce une influence sur les charges ioniques de l'atmosphère et de l'eau. Au moment de la pleine lune, il y a, d'après lui, une modification appréciable du champ magnétique. Ceci se traduit par des variations dans la rapidité des échanges bio-électroniques. Et, tout naturellement, il conclut, que cette action de la lune se répercute de manière profonde dans notre organisme, composé de liquide à 80%.

R.P. JOHANNES (29) rapporte que la tradition fait état d'une amélioration du tonus du sorcier par la pratique d'une promenade, nu sous la pleine lune. Il explique ce phénomène ainsi : le contact des pieds nus avec la Terre assure, indépendamment d'une captation des forces telluriques, l'élimination des ions positifs, tandis que l'organisme se recharge en ions négatifs, ce qui augmente la rapidité des échanges bio-électroniques du corps. D'autre part l'action de la lune renforce ses pouvoirs, lorsqu'elle se trouve dans le signe du Taureau, par contre, elle les minimise en Capricorne.

Les envoûtements de nuisance se pratiquent à la nouvelle lune. L'absence d'ionisation négative de l'atmosphère diminue la vitalité de la personne visée, et accroît corrélativement les chances de succès d'une agression magique.

Parmi les outils dont dispose les sorciers citons « l'eau lustrale », émanation attribuée à la lune. Cette eau est de la rosée recueillie une nuit de pleine lune par temps non couvert. De nos jours, et plus prosaïquement, elle est fabriquée à partir d'eau déminéralisée exposée la nuit aux rayons de la pleine lune... (29). Le parallélisme avec l'alchimie apparaît évident.

L'envoûtement d'amour, retranscrit par JOHANNES (29), reproduit figure 5, illustre assez bien la place qu'occupe la lune dans la pratique des sortilèges. Outre son rôle chronologique (lune ascendante), on retrouve l'eau lustrale en guise d'eau bénite. La conjuration fait appel à un ensemble de démons de l'enfer, mais également à des déesses lunaires : Lilith, la première femme créée avant Eve, qui personnifie la lune noire (13), Aphrodite, déesse de l'amour, qui est une des faces d'Artémis, et Hécate, identifiée à la lumière lunaire et symbole de l'aspect néfaste de la lune.

FIGURE 5 :
ENVOÛTEMENT D'AMOUR d'après R.P. JOHANNES

Le rituel se pratique en oratoire et s'étend sur sept jours en lune ascendante, et ce, exclusivement la nuit. On commencera un vendredi, jour de Vénus. Quant à l'heure, elle ne changera pas durant les sept jours du rituel.

Préparer un dagyde asexuée et disposer sur l'autel deux cierges noirs. Placer le pentagramme pointe vers le haut, et mettre une pincée de sel dans l'eau lustrale. L'idéal pour l'opérateur est d'être nu

Dessiner un cercle à la pointe d'un couteau. De chaque côté de la dagyde, placée sur le pentagramme, poser deux clous en fer forgé, celui de gauche, la pointe en haut, celui de droite, la pointe en bas. L'opérateur récite un psaume, puis le demandeur, l'opérateur et son assistante doivent visualiser la victime pendant une dizaine de minutes.

Tandis que l'assistante fait brûler de l'encens, l'opérateur prononce trois fois le nom de la victime et la formule suivante en traçant un signe de croix avec le majeur et l'index :

Exortabor, exitabor, ressitabor, Admon, Almay +, Cotay +, Hernay +, Levay +, Hernay+, Adonay +. Adestote in meum adjutorium quia invoco vos in meo opere, quod, per vos incipio, ut per vos finiat +.

Puis il prends la dagyde dans la main droite et la passe trois fois dans la fumée de l'encens en prononçant le prénom de la victime. Puis il la reprend dans la main gauche et après avoir trempé le majeur et l'index de la main droite dans l'eau lustrale, il trace une croix sur la dagyde en la baptisant :

« je te baptise [prénom de la victime] par la vertu des saints noms : El, Elohim, Adonai, Sabaoth, Saddai. »

Puis il lit la consécration suivante :

Per virtuem pentaculorum et quia ipsis pentaculis et verbis creatoris obedientes fuistis. Pax sit inter nos et vos, et sitis odoranti fragrantia odoris suavissimi. Ite in pace, et sitis parati semper venire quando vos vocabo sine solemnitate aliqua.

On procède à une nouvelle visualisation de la victime, puis l'opérateur récite la conjuration suivante :

Lilith, Aphrodite, Belial, Astharoth, Léviathan, Hécathe, interpretes, somnirium conjura vos omnes ministros amoris et fornicationes per illum qui vos destruere et aedificare potest et omnia nomina ipsius qui vos quotidie constringit, ut hanc presentum coram quem admonum conventit consacretis, ut desiratum virtuem sanctissimi patris omnipotensis Adonai, cujus regnum sine fine est in saecula saeculorum. Amen.

Le sorcier ouvre alors le cercle et fait sortir le demandeur. Puis il s'unit à l'assistante en visualisant la victime. Il redit alors la consécration « per virtuem... »

Enfin, il enveloppe la dagyde de papier blanc, éteint les cierges et sort du cercle. Ce rituel est à répéter sept jours de suite. fans la r

III-4-5) Aspects néfastes

La sorcellerie utilise les aspects néfastes de la lune. Ce côté maléfique provient en particulier de la dualité lune/soleil, interprétée comme une opposition dieux/démons.

Chez les Samoyèdes, par exemple, la lune est l'œil mauvais de Num, le dieu du ciel, le soleil étant le bon (13).

Cet aspect néfaste a été amplifié, dans nos contrées, par une diabolisation des cultes de l'astre, en particulier par l'église catholique, qui souhaitait anéantir les anciennes croyances païennes. Ceci était notamment présent en Bretagne, où la lune était une création du malin, tandis que le soleil avait été créé par Dieu (46).

Ce mauvais aspect de la lune se retrouve dans de nombreuses croyances populaires, et ce, dans le monde entier :

- La lycanthropie se déclenchait à la pleine lune. Ce phénomène était attesté depuis l'antiquité (Hérodote, Strabon, Virgile et Pétrone la mentionne. Le Moyen Age l'admettait comme un fait authentique. Ce n'est que sous Louis XIV que les premiers doutes apparurent (33, 38).
- Les rayons lunaires étaient considérés comme dangereux. Pour Plutarque, ceux qui dormaient au clair de lune étaient instables et idiots (13).
- Sin, le dieu babylonien de la lune pouvait provoquer la lèpre, l'hydropisie et des fièvres (16)
- En Angleterre, en dernier quartier, elle provoquait des rhumes et des migraines, lorsqu'elle était pleine, elle causait des insomnies ; ses rayons étaient aussi supposés préjudiciables à la santé des enfants, ils auraient notamment provoqué des coliques (52).
- En Irlande, il n'était pas souhaitable que la lune éclaire la chambre d'un enfant, mais, au pire, celui-ci pouvait se protéger en récitant : *»Je vois la Lune. La Lune me voit. Dieu bénisse le prêtre qui m'a baptisé. «* (52)
- En Chine, les femmes enceintes ne devaient pas non plus s'exposer aux rayons lunaires, leurs enfants auraient alors hérité d'un bec de lièvre (38).
- En Bretagne, elle jouait le rôle de croque-mitaine pour effrayer les enfants trop turbulents (45).

De plus, l'influence néfaste de la lune sur le psychisme humain est une constante, qui associe l'irritabilité, la violence et même la folie à la pleine lune, de nombreux écrits en font la démonstration (4, 33, 34).

Autrefois, on englobait sous le terme de *lunatiques*, les épileptiques et les malades mentaux. On croyait d'ailleurs, que leur mal évoluait au cours du cycle lunaire, avec un paroxysme en pleine lune. Au Moyen Age, on expliquait cette action par le fait que les démons subissaient les influences de notre satellite et que, les *lunatiques* étaient tourmentés par ces mêmes démons... Au XVIIIème siècle de nombreuses expressions imagées comme *avoir la lune en tête* signifiaient être un peu fou...(4, 33, 38).

Bon ou mauvais, force est de reconnaître que la lune est sensée détenir un pouvoir immense. Ce pouvoir s'est exprimé et diffusé par le biais des religions, de la magie, de la sorcellerie, de l'alchimie et des croyances populaires, héritages des anciens cultes païens. Ainsi, au fil des générations et des siècles, la lune a été un des acteurs majeurs de la vie quotidienne, et partie intégrante du patrimoine culturel du monde entier.

Nous avons pu constater que ses pouvoirs et ses compétences sont quasi universels. Elle régit la vie, en tant que maîtresse du temps et en tant que principe féminin et maternel originel.

Son cycle synodique cristallise l'existence toute entière :

- naissance et enfance de la nouvelle lune au premier quartier
- adolescence du premier quartier à la pleine lune
- maturité et force de l'âge de la pleine lune au dernier quartier
- vieillesse et mort du dernier quartier à la nouvelle lune.

Etant elle même à l'origine de la vie, elle préside tout naturellement à la conception, aux naissances et à la destinée des nouveaux nés.

De plus, comme elle possède un caractère divin et mystique, il est possible de l'invoquer, de l'utiliser, et surtout de la craindre.

Notre culture a gardé bien des souvenirs de ces époques lointaines, et, de nos jours, les influences de la lune sont encore bien présentes, surtout en ce qui concerne les activités agricoles ou para agricoles, comme le jardinage.

IV- ETUDE DE L'INFLUENCE DE LA LUNE SUR LES VÊLAGES ET LES NAISSANCES

Nous avons vu l'influence que la lune exerce sur l'inconscient collectif, au cours de ce chapitre, nous allons vérifier, à partir d'éléments tangibles, aisément quantifiables, son éventuelle intervention sur le déclenchement et sur le contrôle des naissances.

IV-1- Données expérimentales

L'ensemble des résultats présentés ci-après provient de deux sources. Tout d'abord, les relevés des vêlages, effectués par les agriculteurs eux-mêmes et qui ont eu la gentillesse de me les communiquer. D'autre part, il nous a semblé judicieux d'étudier, en parallèle, l'éventuelle influence sur les naissances humaines, nous avons donc consulté le registre des naissances de la commune d'Aigurande.

Ceci nous permettra de juxtaposer les résultats obtenus et ainsi de mieux les apprécier.

IV-1-1) Naissances humaines

Nous étudierons l'ensemble des naissances répertoriées s'échelonnant de 1873 à 1903, c'est-à-dire 1393 naissances.

En effet, les naissances récentes ne peuvent être consultées facilement. Cependant l'examen d'évènements aussi anciens, permet d'éliminer l'effet important de la médicalisation des accouchements (déclenchements...), qui faussent les résultats.

IV-1-2) Vêlages

Les dates de vêlages ont été répertoriées dans douze exploitations de bovins, situées dans l'Indre et la Creuse. Elles s'échelonnent sur dix années et représentent 2598 naissances. A chaque mise bas, l'éleveur notait la date, les problèmes éventuels (césarienne, extraction forcée...), et, pour la plupart, le sexe du veau.

Les vaches sont pour 80% des Charolaises, et, pour 20% des animaux de race Limousine.

Les fécondations ont eu lieu au pré, par monte naturelle, les mises bas n'ont été ni déclenchées, ni retardées.

La plupart des vêlages ont eu lieu en hiver ou au printemps. Toutefois, quelques-uns ont eu lieu en dehors de ces périodes et ont été pris en compte.

IV-1-3) Analyse des informations

L'ensemble des données collectées a été retraité pour être mises en rapport avec des éléments du cycle lunaire, puis analysés, en comparant les effectifs issus de l'observation à des effectifs théoriques, c'est-à-dire à ceux que l'on devrait obtenir si la lune n'agissait pas, donc une équirépartition.

Pour ce faire, nous allons utiliser le test du Chi2 comme outil statistique. Il nous fournit *la probabilité d'avoir raison en acceptant l'hypothèse.*

Dans le cas présent, l'hypothèse sera que la répartition de l'échantillon observé présente une différence significative par rapport à la répartition théorique.

Dans le domaine de la biologie, on considère que l'hypothèse est vérifiée quand la probabilité est supérieure à 95%. Les résultats biologiques fluctuants toujours beaucoup. On considérera que le résultat est significatif lorsque la comparaison du Chi2 observé au Chi2 théorique, donnera un seuil de significativité, noté p supérieur à 95%.

IV-1-4) Contrôles

Afin de vérifier la représentativité de l'échantillon des vèlages, et notamment confirmer que ceux-ci s'échelonnent régulièrement, le jour de la semaine au cours duquel est survenu la mise bas a été indiqué. Nous pouvons donc recenser, jour par jour, l'ensemble des vèlages répertoriés (tableau 3).

On remarque, contrairement à ce que l'on a observé avec les naissances humaines, qu'il n'y a pas de variation hebdomadaire significative.

TABLEAU 3 : Répartition hebdomadaire du nombre des vèlages

JOUR DE LA SEMAINE	NOMBRE DE VÊLAGES OBSERVES	FREQUENCE DES VÊLAGES (%)
Lundi	250	12.86
Mardi	292	15.02
Mercredi	286	14.71
Jeudi	295	15.17
Vendredi	274	14.09
Samedi	276	14.19
Dimanche	271	13.94

Chi2 obs.= 3.967, ddl=6, p= 46.21%.

Au seuil d'erreur de 5%, il n'y a pas de différence significative.

IV-2- Influence du cycle synodique

Le premier aspect étudié est le cycle synodique lunaire, c'est-à-dire pleine lune, nouvelle lune etc..., qui a fait l'objet de nombreuses analyses. C'est aussi sur la base de ce cycle que s'établissent la plupart des traditions et croyances actuelles et passées.

IV-2-1) Ensemble du cycle

Hypothèse : Les naissances et les vèlages sont influencés par le cycle synodique lunaire.

A chaque date de naissance ou de vèlage « correspond » un âge lunaire, calculé en fonction de la position que la lune occupe dans son cycle synodique. Ce cycle durant trente jours, le chiffre 0 est arbitrairement attribué à la nouvelle lune, puis successivement de 1 à 29 jusqu'à l'apparition de la nouvelle lune suivante à qui sera de nouveau attribué le chiffre 0.

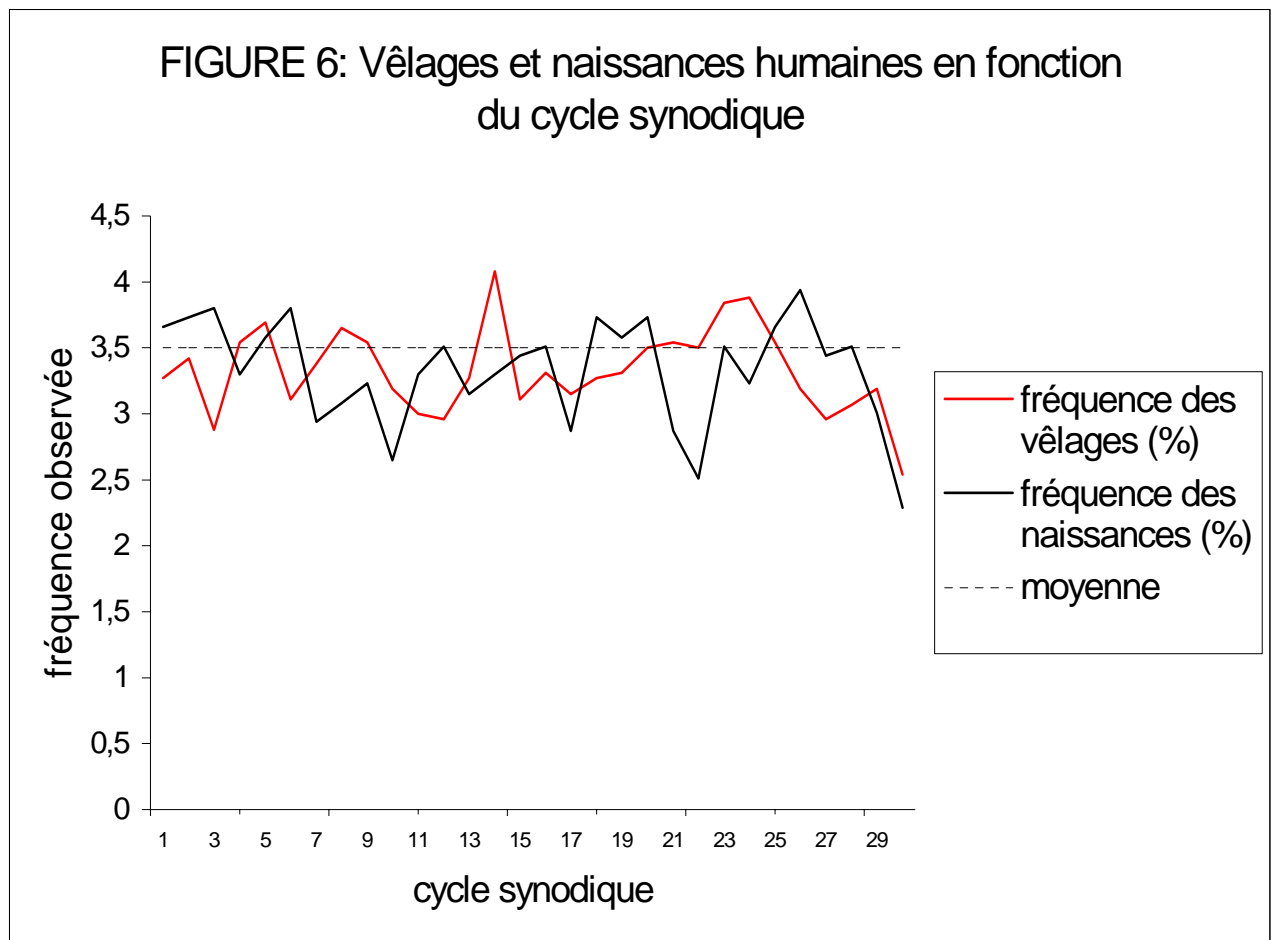
On obtient ainsi, en les regroupant, les naissances survenant aux mêmes positions lunaires, même si elles sont survenues à des dates différentes. Les résultats sont reportés dans le tableau 4, on obtient ainsi deux graphiques correspondants.

Ces graphiques représentent la part, en pourcentages, que chaque jour synodique représente, ce par rapport à l'ensemble des naissances, les 30 jours synodiques représentant 100%. Cette représentation a été choisie car elle permet de proposer une courbe par rapport à moyenne que l'on devrait observer si la lune n'avait aucun effet (Figure 6).

TABLEAU 4 : Nombre de naissances observées en fonction du cycle synodique

POSITION SYNODIQUE	NOMBRE DE VÊLAGES	FREQUENCE DES VÊLAGES (%)	NOMBRE DE NAISSANCES HUMAINES	FREQUENCE DES NAISSANCES HUMAINES (%)
0 (NL)	85	3.27	51	3.66
1	89	3.42	52	3.73
2	75	2.88	53	3.80
3	92	3.54	46	3.30
4	96	3.69	50	3.58
5	81	3.11	53	3.80
6	88	3.38	41	2.94
7 (PQ)	95	3.65	43	3.08
8	92	3.54	45	3.23
9	83	3.19	37	2.65
10	78	3.00	46	3.30
11	77	2.96	49	3.51
12	85	3.27	44	3.15
13	106	4.08	46	3.30
14 (PL)	81	3.11	48	3.44
15	86	3.31	49	3.51
16	82	3.15	40	2.87
17	85	3.27	52	3.73
18	86	3.31	50	3.58
19	91	3.50	52	3.73
20	92	3.54	40	2.87
21 (DQ)	91	3.50	35	2.51
22	100	3.84	49	3.51
23	101	3.88	45	3.23
24	92	3.54	51	3.66
25	83	3.19	55	3.94
26	77	2.96	48	3.44
27	80	3.07	49	3.51
28	83	3.19	42	3.01
29	66	2.54	32	2.29
TOTAL	2598	100.00	1393	100.00

FIGURE 6: Vêlages et naissances humaines en fonction du cycle synodique



Les traits marquants de ce graphique sont de deux ordres.

D'une part, on note qu'il n'y a pas vraisemblablement de variations importantes, tant au niveau des naissances humaines que des vêlages, en fonction des différents jours du cycle synodique. Chaque courbe présente des pics et des creux de façon isolée.

D'autre part, la même cause étant supposée produire le même effet, on devrait obtenir, au minimum, une homogénéité entre la répartition des vêlages et des naissances humaines, ce qui n'est absolument pas le cas.

Ainsi si le treizième jour du cycle synodique semble être particulièrement favorable aux vêlages, les accouchements sont à un niveau proche de la moyenne, tandis que le pic des accouchements du vingt-cinquième jour correspond à un nombre de vêlages inférieur à la moyenne.

Ces éléments sont confirmés par les résultats du test du Chi2, qui ne détecte aucune différence significative, entre les résultats obtenus et une équirépartition et ce,

- tant pour les vêlages :

Chi2 = 23.99, nombre de degrés de liberté 29, p = 27.04%

- que pour les naissances humaines :
Chi2 = 20.10, nombre de degrés de liberté 29, p = 11.02%

Conclusion :

Bien que les tests statistiques aient des limites, notamment pour des phénomènes très discrets, on ne peut que conclure avec de tels résultats, à une absence d'*effet lunaire*, sur les vèlages et les accouchements.

Cependant, vu l'empressement de générations successives à croire à une influence de la lune, nous allons, en partant de ce cycle, effectuer des regroupements : lune croissante et décroissante, quartiers lunaires.

IV-2-2) Lune croissante et lune décroissante

Hypothèse : *les phases de lune croissante et de lune décroissante auraient une action sur la répartition des vèlages.*

Pour des raisons de simplification, les études qui suivent ne portent que sur les vèlages. Connaissant la répartition par jour synodique, il est facile de regrouper les données selon qu'elles ont lieu en première (lune croissante) ou en deuxième partie (lune décroissante) du cycle synodique.

De plus, il nous a semblé intéressant de déterminer le sex-ratio de chaque phase lunaire. En effet, nous avons pu constater précédemment qu'il était souvent mis en avant dans de nombreuses croyances populaires.

Nous obtenons les résultats présentés dans le tableau 5, qui donne, en fonction de la phase lunaire, le nombre de vèlages et la proportion des mâles nés. La proportion initiale dans l'ensemble de l'étude est de 49.52% de mâles.

TABLEAU 5 : Influence des phases lunaires sur les vèlages et sur le sex-ratio.

PHASE LUNAIRE	NOMBRE DE VÊLAGES	SEX RATIO (mâles)
Croissante	1303	49.01%
Décroissante	1295	50.04%

Ces résultats ne présentent aucune différence significative, tant pour le nombre des vèlages que pour le sex-ratio.

Conclusion :

Les phases de croissance et de décroissance lunaires n'ont pas d'influence sur le nombre des vèlages, ni sur le sexe du veau.

IV-2-3) Quartiers lunaires

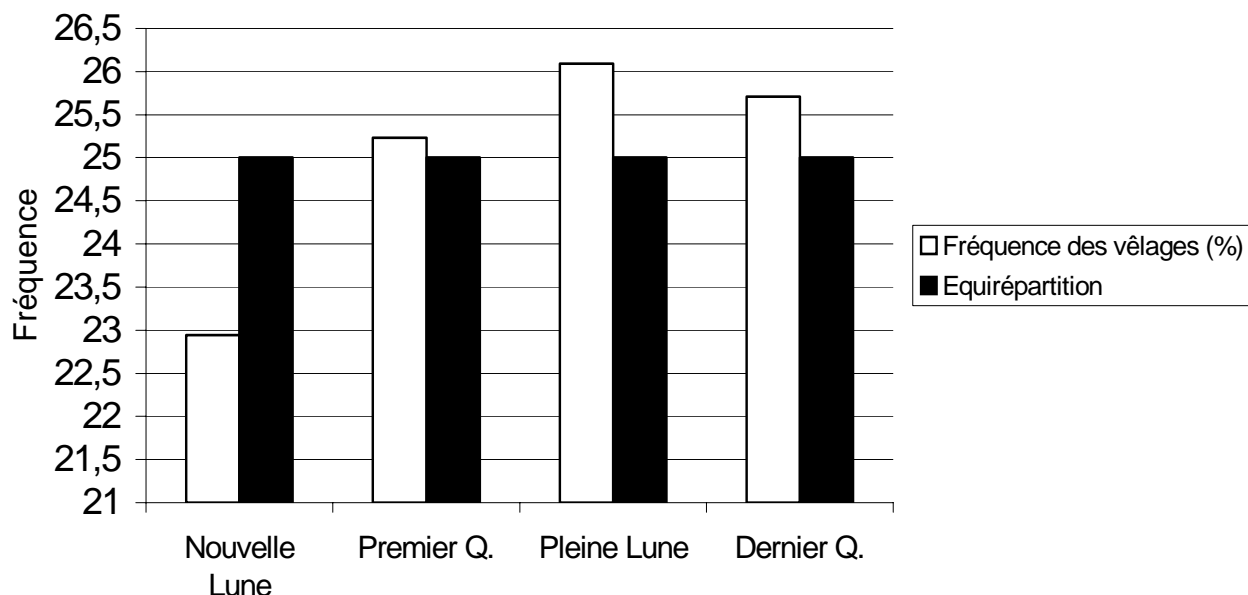
Le même type de raisonnement peut s'appliquer aux différents moments importants des phases lunaires.

En regroupant les vèlages survenant aux différents instants clés du cycle synodique, on obtient les résultats consignés dans le tableau 6 et représentés sur la figure 7.

TABLEAU 6 : Nombre de vèlages observés selon les différents quartiers lunaires

PERIODE	NOMBRE DE VÈLAGES	FREQUENCE (%)
Nouvelle Lune	240	22.94
Premier Quartier	264	25.23
Pleine Lune	273	26.09
Dernier Quartier	269	25.71
TOTAL	1046	100.00

FIGURE 7 : Répartition des vèlages en fonction des quartiers lunaires



On constate une certaine progression du nombre des vèlages de la nouvelle lune jusqu'à la pleine lune, puis, une légère régression en dernier quartier. Pourtant ceci a été infirmé par l'étude précédente qui ne mettait pas en évidence de différence significative entre phase croissante et phase décroissante.

Le test du Chi2 ne donne pas de différence pouvant être considérée comme significative entre les différents sites clés du cycle synodique.

$$\text{Chi}^2 = 2.51, \text{ nombre de degrés de liberté } 3, p = 52.70\%$$

Conclusion :

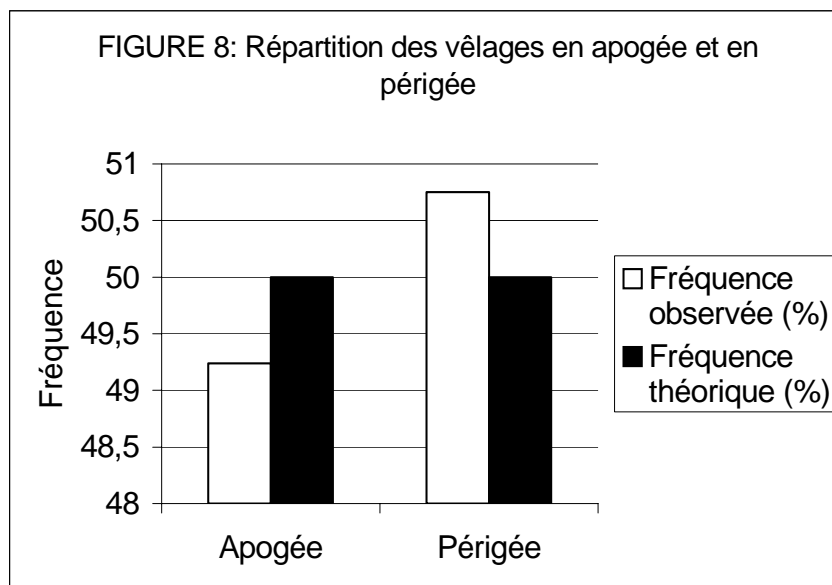
Il n'y a pas de variation significative du nombre des vèlages selon les différents quartiers de lune.

IV-3- Influence du cycle sidéral, position d'Apogée et de Périgée

Si, comme le supposent les tenants d'une action lunaire, l'effet de la lune a pour origine une force gravitationnelle, magnétique ou électromagnétique, l'influence devrait se renforcer lorsque la lune est proche de la terre (périgée), et, au contraire s'atténuer lorsqu'elle en est éloignée (apogée). Pour vérifier cette hypothèse, le nombre des vêlages survenant lors des cinq jours entourant le périgée a été comparé au nombre des vêlages survenant durant les cinq jours situés autour de l'apogée. Les résultats sont reportés dans le tableau 7, et, sur la figure 8.

TABLEAU 7 : Fréquence des vêlages en périgée et en apogée.

POSITION LUNAIRE	NOMBRE DE VÊLAGES	FREQUENCE (%)	EQUIREPARTITION (%)
Apogée	358	49.24	50
Périgée	369	50.75	50
TOTAL	727	100	100



En étudiant ces résultats, nous constatons, qu'à priori, il n'existe pas de différence marquée entre le nombre de vèlages observés lorsque la lune est en périgée ou en apogée, d'autre part, il n'y en a pas non plus par rapport à la répartition théorique.

Assez curieusement, le nombre de vèlages, en consultant les résultats observés, semble diminuer lorsque la lune s'éloigne de la Terre.

Cependant, nous pouvons constater, en réalisant le test du Chi2, qu'il n'existe pas de différence significative entre les deux répartitions.

$$\text{Chi}2 = 0.17, \text{ nombre de degré de liberté } 1, p = 31.67\%$$

Conclusion :

La Lune n'a aucune influence sur le nombre des vèlages observés qu'elle soit en apogée ou en périgée.

Ces différents résultats permettent d'émettre des doutes quant à une éventuelle action de la Lune sur le déclenchement des naissances, et, en particulier sur les modalités de cette action, évoquées dans de nombreuses théories comme nous avons pu le constater.

Toutefois, avant de conclure définitivement, il nous faut encore examiner l'influence de la révolution draconitique. Celle-ci est en effet un élément important en astrologie, notamment en astrologie hindoue. De plus, son influence semble revenir en force, elle est souvent prise en compte dans les récents manuels de jardinage faisant appel aux vertus lunaires.

IV-4- Influence du cycle draconitique

Hypothèse :

La Lune a une action sur les naissances lors des moments clés du cycle draconitique.

Le cycle draconitique est caractérisé par deux éléments :

- une alternance de position haute et basse dans le ciel par rapport au plan de l'écliptique
- un passage régulier aux nœuds, où la lune rencontre le plan écliptique, avec une phase de lune montante, puis descendante

De ce fait nous mènerons notre étude en deux étapes, tout d'abord en fonction de la position de la Lune par rapport au plan de l'écliptique, puis en fonction des mouvements draconitiques ascendants et descendants.

IV-4-1) Position par rapport à l'écliptique

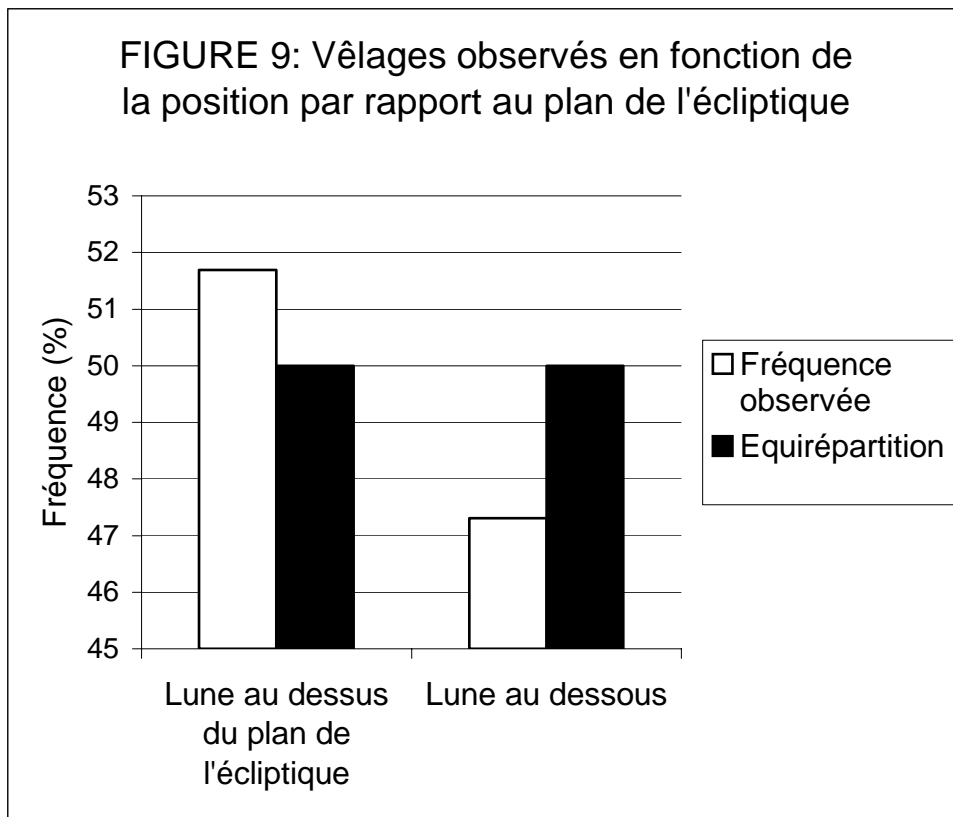
Hypothèse :

Le nombre des vèlages observés varie selon que la Lune est au-dessus ou au-dessous du plan de l'écliptique.

Sur l'ensemble des vèlages observés 51.69% ont eu lieu lorsque la lune est au-dessus de l'écliptique, et 47.31% lorsqu'elle est au-dessous, ces résultats sont représentés sur le tableau 8 et la figure 9.

Tableau 8 : Fréquence des vèlages observés en fonction de la position de la Lune par rapport au plan de l'écliptique.

POSITION DE LA LUNE PAR RAPPORT AU PLAN DE L'ECLIPTIQUE	FREQUENCE DES VÊLAGES OBSERVES (%)	EQUIREPARTITION (%)
Lune au dessus du plan	51.69	50
Lune au dessous du plan	47.31	50



Nous réalisons un test du Chi2 pour vérifier notre hypothèse :

$$\text{Chi2} = 5.05, \text{ nombre de degrés de liberté } 1, p = 97.54\%$$

Conclusion :

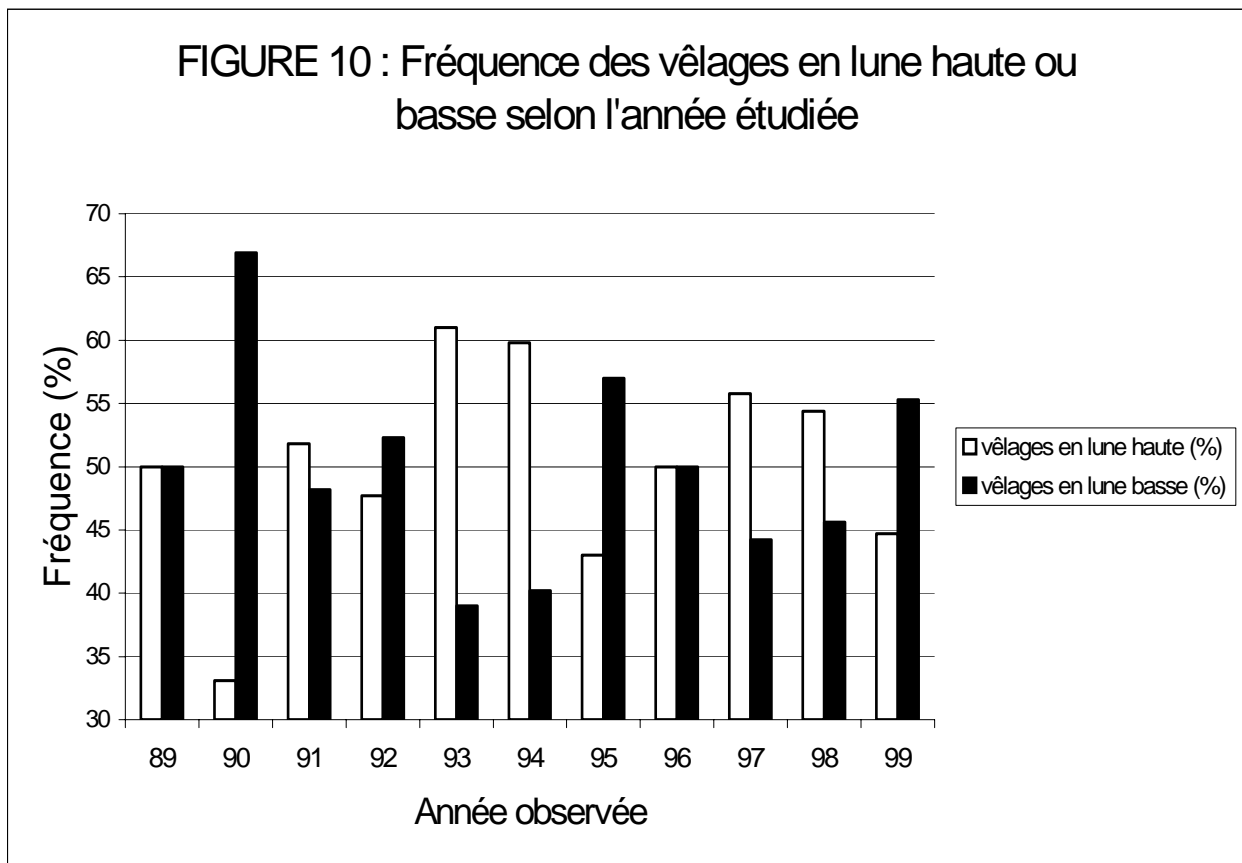
Notre hypothèse semble vérifiée avec, en plus une grande significativité. Le déclenchement des vêlages serait donc dépendant de la position de la lune par rapport au plan de l'écliptique.

Il nous paraît donc intéressant de vérifier ce phénomène année par année. Les résultats observés sont reportés dans le tableau 9 et sur la figure 10.

TABLEAU 9 : Répartition des vêlages observés en fonction de la position de la lune par rapport au plan de l'écliptique

Année	Fréquence des vêlages en lune haute (%)	Fréquence des vêlages en lune basse (%)
1989	50	50
1990	33.1	66.9
1991	51.8	48.2
1992	47.7	52.3
1993	61	39
1994	59.8	40.2
1995	43	57
1996	50	50
1997	55.8	44.2
1998	54.4	45.6
1999	44.7	55.3

FIGURE 10 : Fréquence des vèlages en lune haute ou basse selon l'année étudiée



Les résultats observés sont très irréguliers ainsi, en 1993, on note un pic de vèlages en lune haute, tandis qu'en 1990 c'est le contraire, en 1989 et en 1996 les fréquences sont égales. Les années se suivent et ne se ressemblent donc pas...

Ceci met à mal les conclusions que nous avons faites en regroupant l'ensemble des vèlages, sans tenir compte des répartitions annuelles...

Il existe une très forte corrélation entre la répartition des vèlages en fonction de la position de la lune par rapport au plan de l'écliptique et l'année observée, le test du Chi2 donne une probabilité de 99.60%.

On ne peut donc, finalement, que conclure à l'absence d'influence de la position lunaire sur les vèlages puisque la répartition est très dépendante de l'année étudiée.

IV-4-2) Mouvements ascendants et descendants

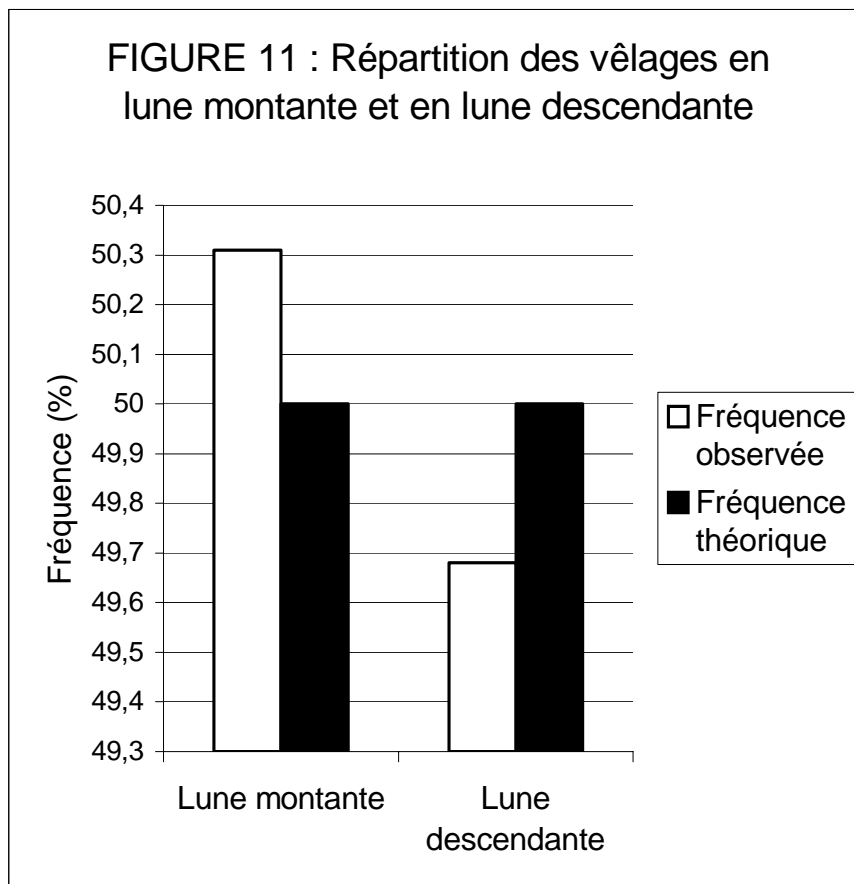
Hypothèse :

Les mouvements draconitiques ascendants et descendants agissent sur la répartition des vèlages.

Pour étudier l'influence des mouvements draconitiques ascendants et descendants, nous avons répertorié l'ensemble des vêlages ayant eu lieu en lune montante et ceux survenus en lune descendante. Pour des raisons de simplification, nous n'avons travaillé que sur la moitié des données, en vérifiant bien que l'étude porte sur un nombre de lunes montantes et descendantes rigoureusement identiques (tableau 10, figure 11).

TABLEAU 10 : Comparaison des vêlages en lune montante et descendante pour l'année 1999.

LUNE	FREQUENCE OBSERVEE (%)	FREQUENCE THEORIQUE (%)
Montante	50.31	50
Descendante	49.68	50



Nous avons obtenu les résultats suivants :

- 50.31% des vèlages surviennent en lune montante
- 49.68% des vèlages surviennent en lune descendante

Chi2 = 0.03, nombre de degrés de liberté 1, p = 12.60%

Conclusion :

Ce dernier examen de l'action de la lune sur la répartition des vèlages (figure 9), ne donne, pas plus que les précédents, un éventuel crédit aux vertus lunaires. Le Chi2 n'est pas significatif.

Ainsi, nous n'avons pas pu mettre en évidence un effet lune, ce, bien que nous ayons étudié différents éléments descriptifs des états de la Lune.

Nous n'avons donc pas pu corroborer les résultats des travaux de LIEBER et AGEL (33) et MENAKER (37).

CONCLUSION

On pourra toujours reprocher à cette étude de ne pas avoir porté sur un plus grand nombre d'observations, ce qui aurait peut-être permis de mettre en évidence l'embryon d'une esquisse d'influence lunaire.

Pourtant, où est l'affirmation péremptoire que la lune modifie le rythme des mises bas et des accouchements ? Nous avons tout de même, pour certains aspects, utilisé plus de deux mille vêlages...

Les vêlages observés se sont produits dans une population de vaches allaitantes de race Charolaise ou de race Limousine. Les mises bas provoquées artificiellement n'ont pas été prises en compte. Les fécondations sont le résultat de monte naturelle.

Mais, même en étudiant ces cheptels ayant des cycles biologiques proches des cycles « naturels », nous n'avons jamais pu mettre en évidence une éventuelle influence de la Lune. La position de la Lune par rapport au plan de l'écliptique qui paraissait prometteuse s'est révélée fortement dépendante de l'année étudiée et donc totalement ininterprétable.

Nous n'avons donc pas pu corroborer les résultats de Walter MENAKER (37). Lors de ses études de 1959, il avait en effet conclu à une plus grande fréquence des accouchements en pleine et en nouvelle lune. Ces conclusions ont été reprises par Arnold LIEBER et Jérôme AGEL (33).

Cependant, au cours de nos recherches, nous avons constaté la rareté des études qui ont trait à l'influence lunaire. De plus, malheureusement, la plupart des résultats sont présentés tels quels, sans aucune analyse statistique fiable et cohérente. Dans bien des cas les conclusions abondant dans le sens d'une influence de la Lune tiennent plus du plaidoyer d'un convaincu que d'une analyse rationnelle.

Les modalités biophysiques de l'éventuelle action de la Lune sont, elles aussi peu nombreuses. Elles sont aussi assez peu documentées, et peu précises.

Il sera très difficile, malgré tout, de convaincre ceux « qui ne jurent que par la lune », tout simplement parce que les démonstrations logiques ne peuvent rien contre la mémoire collective.

Bien que notre époque soit de plus en plus marquée par l'incrédulité, de nombreuses personnes, de tous les horizons socioprofessionnels, en toute bonne foi, croient en un phénomène qui tient plus du merveilleux que du réel.

Cependant, il faut bien admettre que ceci est un peu l'héritage des siècles et des siècles d'influences mystiques et religieuses qui ont forgé notre culture et notre façon d'appréhender les phénomènes de la vie courante, et ce, comme nous avons pu le constater, dans le monde entier.

En effet, notre étude symbolique, nous a permis de constater, que la Lune, joue ou à jouer un rôle fondamental dans la quasi totalité des sociétés. De plus, ce rôle est souvent récurrent, la Lune préside à la vie en tant que principe féminin originel. Elle contrôle toute forme d'existence, de l'animal au végétal, de la conception à la mort, en passant par la naissance. Bien souvent, ce pouvoir est matérialisé par son titre de maîtresse des eaux, source de la vie.

De plus, dans le contexte socio-économique où nous évoluons, nombreux sont ceux qui se tournent vers l'irrationnel, afin de temporiser leurs inquiétudes. Les modifications spectaculaires qui ont eu lieu au cours des dernières décades nous ont aussi déstabilisés, le progrès a été pour beaucoup trop rapide et soudain. Il a été aussi trop exclusif et tyrannique, balayant les us et coutumes d'autrefois.

Ainsi, la croyance en l'influence lunaire permet d'une certaine façon de maintenir des traditions ancestrales, de perpétuer la mémoire collective. Elle nous offre ainsi la possibilité de garder un lien avec nos aïeux et de nous en rapprocher en préservant nos racines.

Certains l'ont bien compris, et, l'on voit fleurir toute une littérature de conseils « lunaires » qui trouvent un public de plus en plus nombreux que ce soit en médecine ou en jardinage...

BIBLIOGRAPHIE

- (1) ALBERT LE GRAND. *Admirables secrets de magie naturelle du Grand Albert et du Petit Albert*. Paris : Bussière, 1997, 256p.
- (2) ARKOUN M., FERCHIOU S. Islam populaire en Tunisie. *In : AKOUN A. Mythes et croyances du Monde entier : le Monothéisme*. Paris : Brepols, 1985, 337-343.
- (3) ARKOUN M, FAHD T. Le Panthéon arabe avant l'islam. *In : AKOUN A. Mythes et croyances du Monde entier : le Monothéisme*. Paris : Brepols, 1985, 279-289.
- (4) ARNOLD MF. *Sciences et puissances de la Lune*. Paris : Trédaniel, 1991, 128p.
- (5) ATTALI J. *Histoire du temps*. Paris : Fayard, 1982, 332p.
- (6) BACKES JL. Artémis. *In : BRUNEL P. Dictionnaire des mythes littéraires*. 2nd éd. Monaco : Le Rocher, 1988, 171-177.
- (7) BARBAULT A. *Traité pratique d'Astrologie*. Paris : Le Seuil, 1961, 358p.
- (8) BIANUCCI P. *La Lune, Recherche contemporaine, Traditions, Prospectives*. Paris : Bordas, 1990, 335p.
- (9) BOYER R, VALADE B. La mythologie des Germains et des Scandinaves. *In : AKOUN A. Mythes et croyances du Monde entier : le monde Indoeuropéen*. Paris : Brepols, 1985, 124-136.
- (10) CAMPS G, ARKOUN M. Les croyances protohistoriques en Afrique du Nord. *In : AKOUN A. Mythes et croyances du Monde entier : le Monothéisme*. Paris : Brepols, 1985, 304-319.
- (11) CANAVAGGIO P. *Dictionnaire des superstitions et des croyances*. Paris : Dervy, 1993, 353p.
- (12) CHASSANY JP, VALADE B. La météorologie populaire. *In : AKOUN A. Mythes et croyances du Monde entier : le monde Indoeuropéen*. Paris : Brepols, 1985, 322-327.
- (13) CHEVALIER J, GHEERBRANT A. *Dictionnaire des symboles*. 2nde éd. Paris : Laffont, 1993, 1060p.
- (14) CHOCHOD L. *Histoire de la magie et de ses dogmes, la magie dans la bible, la science des Chaldéens, la doctrine secrète de l'ancienne Egypte*. Paris : Payot, 1971, 317p.
- (15) CYRANO DE BERGERAC S. *Voyage dans la Lune, l'autre monde ou les états et empire de la Lune*. Paris : Flammarion, 1970, 189p.
- (16) ELIADE M. *Traité d'histoire des religions*. Paris : Payot, 1959, 405p.
- (17) ELIADE M. *Histoire des croyances et des idées religieuses : de l'âge de pierre aux mystères d'Eleusis*. 2nde éd. Paris : Payot, 1983, 491p.

- (18) ELIADE M. *Histoire des croyances et des idées religieuses : de Gautama Bouddha au triomphe du christianisme*. 2nde éd. Paris : Payot, 1978, 519p.
- (19) ELIADE M. *Histoire des croyances et des idées religieuses : de Mahomet à l'âge des réformes*. 2nde éd. Paris : Payot, 1983, 361p.
- (20) FAVRE H, MEUNIER J. Mythes et croyances des Mayas. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du Monde entier : Afrique Noire, Amérique, Océanie*. Paris : Brepols, 1985, 322-345.
- (21) FAVRE H, MEUNIER J. Mythes et croyances des Andes. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du Monde entier : Afrique Noire, Amérique, Océanie*. Paris : Brepols, 1985, 346-366.
- (22) GABOUT L, GUESDON Y, BOUTROLLE-CAPORAL M. Sorcières. In : BRUNEL P. *dictionnaire des mythes littéraires*. 2nde éd. Monaco : Le Rocher, 1988, 1306-1326.
- (23) GRENIER A. Les religions étrusque et romaine. In : GRENIER A, VENDRYES J, TONNELAT E, UNBEGAUN BO. *Les religions de l'Europe ancienne III*. Paris : Presses Universitaires de France, 1948, 3-233.
- (24) GRIMAL P. *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*. 4^{ème} éd. Paris : Presses Universitaires de France, 1969, 578p.
- (25) HUTIN S. *L'alchimie*. 10^{ème} éd. Paris : Presses Universitaires de France, 1999, 126p.
- (26) JACQ C. *Le petit Champollion illustré*. Paris : Laffont, 1994, 234p.
- (27) JACQUIN P, MEUNIER J. Mythes et croyances des Esquimaux. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du Monde entier : Afrique Noire, Amérique, Océanie*. Paris : Brepols, 1985, 221-233.
- (28) JACQUIN P, MEUNIER J. Mythes et croyances des Indiens d'Amérique du Nord. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du Monde entier : Afrique Noire, Amérique, Océanie*. Paris : Brepols, 1985, 234-274.
- (29) JOHANNES R.P. *Manuel pratique de sorcellerie berrichonne*. Paris : Trédaniel, 1986, 88p.
- (30) JUNG CG. *Métamorphoses de l'âme et de ses symboles*. Genève : Georg, 1993, 770p.
- (31) LANSAC J, GUILLON P. Naissances et cycles lunaires. *SC. & Vie*, 1988, n°163, 145-146.
- (32) LEMOINE J. Les paradis terrestres et cosmiques. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du monde entier : l'Asie*. Paris : Brepols, 1985, 372-375.
- (33) LIEBER A, AGEL J. *Les pouvoirs de la Lune*. Paris : Laffont, 1979, 204p.

- (34) LIGNY S. *Vivre avec la Lune*. Rennes : Ouest-France, 2002, 127p.
- (35) LINK F. *La Lune*. 2nd éd. Paris : Presses Universitaires de France, 1981, 127p.
- (36) de MAILLY NESLE S. *L'astrologie, l'histoire, les signes, le thème et la science*. Paris : La Martinière, 1994, 222p.
- (37) MENAKER W. Lunar periodicity with references to live births. *Am. J. Obst. & Gynec.*, 1967, **98**(7), 1002-1004.
- (38) MOZZANI E. *Le livre des superstitions, mythes, croyances et légendes*. Paris : Laffont, 1995, 1822p.
- (39) NGUYEN T, CAQUOT A. Les Vietnamiens et le monde surnaturel. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du Monde entier : l'Asie*. Paris : Brepols, 1985, 249-259.
- (40) PADOUX A, DELEURY G. L'Inde en fête. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du monde entier : l'Asie*. Paris : Brepols, 1985, 75-102.
- (41) PADOUX A, DELEURY G. Rites et mythes de l'Inde. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du monde entier : l'Asie*. Paris : Brepols, 1985, 103-140.
- (42) REICHEN C.-A. *Histoire de l'astronomie*. Lausanne : Rencontre, 1963, 105p.
- (43) ROUMEGUERE-EBERHARDT J, THOMAS LV. Mythes et croyances de l'Afrique Australe. In : AKOUN A. *Mythes et croyances du Monde entier : Afrique Noire, Amérique, Océanie*. Paris : Brepols, 1985, 116-156.
- (44) SARDON JP. Jamais le dimanche. *Sc. & Vie*, 1988, n°163, 147.
- (45) SEBILLOT PY. *Le folklore de Bretagne : les phases de la vie traditionnelle et sociale, le travail et les distractions*. Paris : Maisonneuve Larose, 1968, 408p.
- (46) SEBILLOT PY. *Le folklore de Bretagne : mythologie bretonne, l'empire du diable, les êtres fantastiques, la sorcellerie*. Paris : Maisonneuve Larose, 1968, 294p.
- (47) TESTARD-VAILLANT P. La mesure du temps humain. *Sc. & Vie*, 1988, n°163, 148-151.
- (48) TONNELAT E. La religion des Germains. In : GRENIER A, VENDRYES J, TONNELAT E, UNBEGAUN BO. *Les religions de l'Europe ancienne III*. Paris : Presses Universitaires de France, 1948, 323-354
- (49) TUAN L. *Le grand livre des sciences occultes*. Paris : De Vecchi, 1989, 351p.
- (50) VANDIER J. *La religion égyptienne*. Paris : Presses Universitaires de France, 1944, 240p.

(51) VENDRYES J. La religion des Celtes. *In* : GRENIER A, VENDRYES J, TONNELAT E, UNBEGAUN BO. *Les religions de l'Europe ancienne III*. Paris : Presses Universitaires de France, 1948, 239-320

(52) WARING P. *Dictionnaire des présages et des superstitions*. Monaco : Le Rocher, 1978, 271p.

